

l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

1^{er} trimestre 2013
91^{ème} année



Le Moineau: oiseau de l'année
La dame blanche de Jalna
Les Bois et Prés Notre Dame

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

Siège social, bureaux, boutique verte:
rue de Veeweyde, 43-45, 1070 Bruxelles.

Siège pour la Wallonie: Jalna, Heure-en-Famenne.

N° d'entreprise: 0414 132 194
TVA: BE 0414 132 194

Tél.: 02 521 28 50 • **Fax:** 02 527 09 89

protection.oiseaux@birdprotection.be

www.protectiondesoiseaux.be

Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

Membre adhérent: 20 €

Membre étranger: 26 €

Membre protecteur: 30 €

Membre donateur: 60 € *

Membre à vie: 1.250 € *

* donne droit à une déduction fiscale de 40 €

Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.

Comptes CCP: BE43 0000 2965 3001 (BIC: BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme et l'Oiseau, 2% sur les séjours dans notre Centre nature de Jalna et 10% sur les achats à notre boutique verte.

Directeur: Yvan Bruyninckx • yvan.bruyninckx@birdprotection.be

Président: Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • beaumont@skynet.be

Vice-président/trésorier: Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • michel.david@topbd.be

Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

Renseignements: 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

Renseignements: 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE



l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°1 1^{er} trimestre 2013 • 91^{ème} année



carte d'identité

- **Nom commun:** Moineau domestique
- **Nom latin:** *Passer domesticus*
- **Taille:** 15 cm
- **Répartition:** Toute l'Europe
- **Statut:** Strictement protégée

Rédacteur en chef:

Yvan Bruyninckx

Comité de rédaction:

Michel David, Jean-Claude Beaumont, Ludvine Janssens, Nadine Peleman.

Mise en page: Jérôme Hallez

Secrétariat: Nadine Peleman

Photos: Hugo Willocx, Magalie Tomas Millan, Ludvine Janssens, Alain Balthazard, Yves Adams, Hugo Willocx, Jean-Claude Beaumont, Nadine Peleman, Vildaphoto, Claude Bulteau, Dominique Hoste, Christophe Schyns, Jean-Pierre Facon.

Corrections: Elise Lonchay, Michel David, Roland Rosseel.

Réalisation: avec l'aide d'Actiris.

Impression: Corelio/Nevada-Nirmifi

Editeur responsable:

Jean-Claude Beaumont,
43, rue de Veeweyde
1070 Bruxelles.



LRBPO

Sommaire

EDITO	4
HISTOIRES ET PETITES HISTOIRES DE LA LIGUE	6
LA VIE DE LA LIGUE	8
OISEAU DE L'ANNÉE	
Comptage Moineaux Week-end des 20 et 21 avril 2013	10
Comment aider les moineaux et les autres espèces d'oiseaux?	14
CHASSE	18
POUVOIRS PUBLICS ET NATURE	26
NOS RÉSERVES NATURELLES	
La dame blanche de Jalna	30
Bienvenue à Jalna	34
Les Bois et Prés Notre-Dame une nouvelle réserve de la Ligue	36
LA LIGUE EN ACTION	50
LA BIODIVERSITÉ EN PRATIQUE	56
MIGRATION	60
UN PEU DE CULTURE	64
CROH	68



Editorial

«New look»



Dès 1923, il y avait un bulletin annuel de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, sans illustrations, jusqu'en 1972. Il fut suivi de la revue trimestrielle «l'Homme et l'Oiseau», couverture couleur, intérieur noir & blanc, jusqu'en 1988. Enfin une revue entièrement en couleur qui a évolué jusqu'à nos jours avec le concours d'un graphiste professionnel.

Ce premier numéro 2013, vous le constaterez, représente, du moins nous l'espérons, une nouvelle étape, un renouveau de notre organe principal de combat et de communication.

Nous avons voulu profiter de l'engagement d'un nouveau graphiste pour revoir le contenant et le contenu de la revue. Une présentation plus claire, plus concise, un graphisme épuré, une image générale plus sobre et plus homogène sont notre leitmotiv. Mais aussi un contenu plus aéré, plus équilibré, mieux illustré, où l'on rend davantage compte de nos très nombreuses actions. Car souvent nos membres et nos lecteurs sont peu informés des tâches importantes que la Ligue assume chaque jour.

Ce numéro met en exergue le Moineau domestique, élu oiseau de l'année; un hôte de nos villages et de nos villes qui se raréfie. Nous vous racontons la 'chouette' histoire de la dame blanche de notre Centre Nature de Jalna. La nouvelle réserve de la Ligue: les Prés et Bois Notre-Dame à La Hulpe, n'aura plus de secret pour vous. Nous relatons notre combat contre les travers des décrets et arrêtés de la Région wallonne ainsi que les abus et les pollutions par les chasseurs.

Votre avis nous est précieux! N'hésitez pas à nous envoyer vos remarques, vos conseils et suggestions concernant notre revue «new look». Un grand merci.

Jean-Claude Beaumont, Président.

Histoires et petites histoires de la Ligue ... (LXXXII)

1972 • 3^{ème} partie

Le 20 juillet 1972, date historique, un Arrêté Royale interdit la tenderie dès le 1^{er} aout. Après les réactions violentes des tendeurs voici les réactions positives des amis des oiseaux.

Jean-Claude Beaumont

Le comité directeur du CVP, unanime, approuve la décision prise par le ministre de l'Agriculture (La Libre Belgique (5-10-72).

Le sénateur Louis Rombaut (PSB) félicite le ministre de sa décision et ajoute: «Cent mille (?) tendeurs ne peuvent faire la loi» et le sénateur Bologna (FDF-RW) déplore qu'il ne s'agit que d'une mesure fragmentaire (La Dernière Heure 13-10-72).

Plusieurs groupes de jeunes ont manifesté contre la tenderie en défilant dans les rues d'Ostende (La Métropole, Anvers 9-10-72).

Manifestation également à Bruges le 23 septembre (243).

Les associations de protection n'arrêtaient pas de se regrouper, ce fut l'ENPN, le CCPO maintenant c'est «Inter-environnement» qui regroupe quarante sociétés, elle est présidée par Michel Didisheim (239).

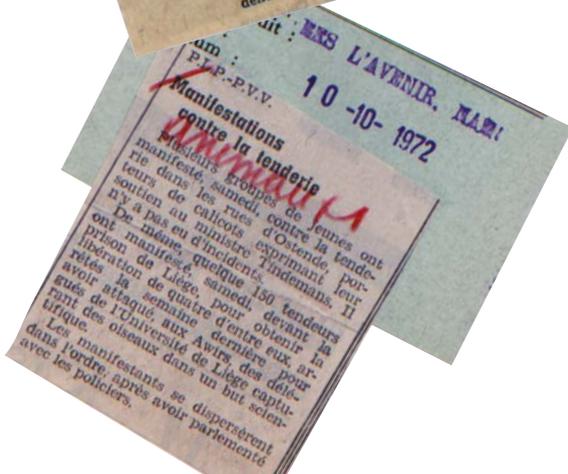
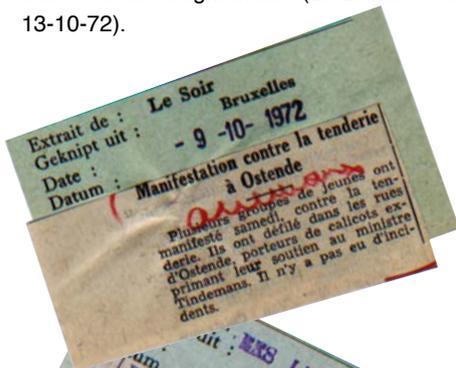
Cette dernière lance en septembre une pétition pour faire pression afin que les politiciens ne reviennent pas sur leur décision et n'autorisent pas à nouveau la tenderie (Le Soir 4-10-72).

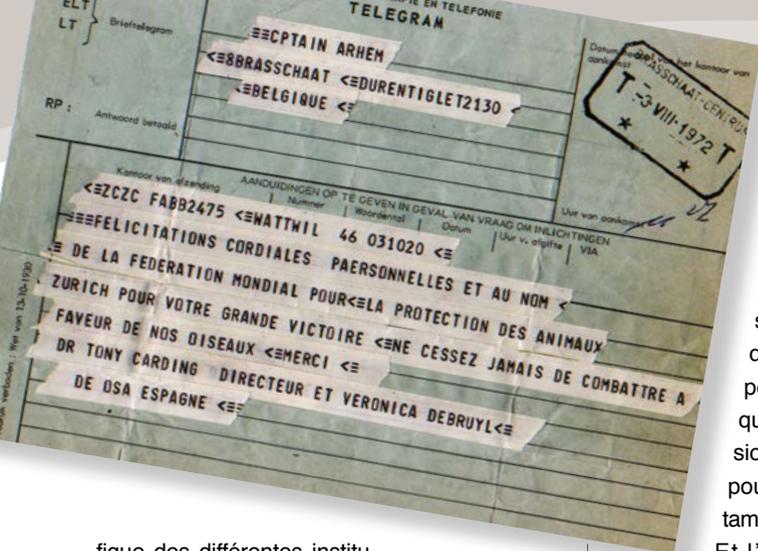
Le 11 octobre, Inter-environnement (Bond Better Leefmilieu en néerlandais) remet au Premier Ministre les 80.000 signatures récoltées en seulement trois semaines (De Standaard 12-10-72). La LBPO a participé activement à cette pétition. Inter-environnement exige également: une meilleure réglementation de la chasse, la restriction de l'usage des pesticides et un politique efficace pour la protection de la nature (Antwerpse Gids 12-10-72).

Les enseignants en biologie des différentes Universités belges et les membres du personnel scienti-



1922-2013: 91 ANNÉES DE COMBATS





rique des différentes institutions de l'Etat chargées de recherches en biologie et en histoire naturelle félicite le Ministre (La Wallonie 16-10-72).

Parallèlement à la manifestation des tendeurs à Liège, Veeweyde, Aves-Liège, Inter-environnement, les Amis de la nature et le CCPO (représentant entr'autres la LBPO), se réjouissent de l'application des conventions internationales et déplorent que ce sont surtout les nostalgiques d'une tenderie massive et commercialisées qui manifestent. (La Wallonie 16-10-72).

Le journal de Spirou conseille à ses lecteurs d'envoyer une lettre de remerciement au ministre de l'Agriculture et qualifie la tenderie d'horrible massacre. Il est très rare qu'un journal pour les enfants ose prendre une position aussi tranchée. Bravo Spirou et les Editions Dupuis!

Une autre réaction intéressante nous vient du journal «Le Rappel» qui écrit le 19-10-72: les véritables responsables de la suppression de la tenderie ne sont-ils pas les tendeurs véreux qui amassaient chaque année un joli paquet en vendant de nombreux oiseaux? ... et ce n'est pas ceux-là que l'A.R. empêchera d'exercer leur commerce illicite mais profitable!» Donc il y aurait des «bons» et des «mauvais» tendeurs? En s'adressant aux bons tendeurs, Edmond Docclot écrit: «Ils affirment en toute sincérité,

leur amour pour les oiseaux, sans se rendre compte apparemment qu'ils se satisfont d'abord eux-mêmes. Aimer n'est tout de même pas emprisonner!» L'interdiction de la tenderie crée un problème, paraît-il, pour les tendeurs et les politiciens qui les soutiennent. Une commission est créée par Léo Tindemans pour examiner les problèmes notamment des éleveurs d'oiseaux. Et l'on parle déjà «d'approvisionnement» («Nord Eclair» Mouscron 30-10-72, «Le Soir» 4-10-72).

Un mot qui va hanter les nuits des protecteurs pendant les vingt années à venir. Edmond Docclot avait bien raison de ne pas crier victoire. Le CCPO semble accepter cette commission et souligne que les travaux de celle-ci tendent à satisfaire aux réels besoins de l'amateur d'oiseaux d'élevage sans que cette activité puisse avoir une influence négative sur les populations aviaires migratrices. («La Wallonie» 16-10-72).

C'est entrouvrir une porte sans savoir quel monstre elle cache!

Du point de vue politique, il paraît que le Vice-Premier Ministre Cools, aurait échangé, comme le prétendent ses collègues, des mesures en faveur des indépendants contre la promesse d'un aménagement des mesures décidées contre les tendeurs. Celui-ci nie et menace de démissionner (Nord Eclair 7-10-72). ●

BIBLIOGRAPHIE

- (239) Comité Coordination Protection Oiseaux, Feuille de contact trimestrielle, avril-mai-juin 1972.
- (243) Knack magazine, nr34, 23 août 1972.

Renouveau

C'est une première, un employé de la Ligue part à la retraite ...

Lorsque Stéphane Collas, notre graphiste, a été engagé, la Ligue venait de s'installer dans ses premiers bureaux, rue de Veeweyde à Anderlecht, c'était le 1er octobre 1985. Il était l'un, si pas le premier employé de la Ligue. Jusque là, notre revue était une revue basique. Stéphane y a apporté son professionnalisme et aussi son sens artistique. Il a connu les joies de voir la Ligue décoller dans les années quatre-vingts et devenir une grande association;



Stéphane Collas

les joies de voir que la revue l'Homme et l'Oiseau était de plus en plus appréciée. Les

peines aussi de voir la scission de l'association en deux communautés linguistiques séparées.

Il y a deux ans, Stéphane voulait se mettre au service de la Ligue en plus de son métier et prendre plus de responsabilités. Le Conseil d'administration l'a nommé Secrétaire général. Cette fonction, il l'a prise très à cœur avec beaucoup de bonne volonté et d'énergie. La Ligue le remercie pour l'œuvre accomplie et nous lui souhaitons une retraite artistique.

Beaucoup de changement à la Ligue en ce début d'année! Un nouveau directeur ...



Yvan Bruyninckx

Un nouveau directeur a été engagé; il s'agit d'Yvan Bruyninckx. Bénévole depuis plusieurs années dans notre Centre de Revalidation de Bruxelles-capitale et passionné de nature. Il est licencié en sciences économiques et a travaillé dans plusieurs grandes institutions bancaires.

Désormais, c'est lui qui veillera à la dynamique de l'équipe et portera les valeurs de la Ligue.

Notre nouvel infographiste



Jérôme Hallez

Jérôme Hallez est notre nouvel infographiste. Il a la lourde charge de mettre en œuvre, de composer, de réaliser la présente revue ainsi que tous les documents graphiques édités par la Ligue. Vous pouvez déjà apprécier son travail au travers de ce numéro de «L'Homme et l'Oiseau». N'hésitez pas à l'aider en nous communiquant vos impressions, vos remarques, vos suggestions. Elles sont précieuses pour nous. Merci.

Concours Photos 2013

de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

«Au fil de l'eau»

Oyez, Oyez,
«Au fil de l'eau», cela vous inspire?
Tant mieux, car il s'agit du thème
de notre Concours Photos 2013!



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le concours est réservé aux photographes amateurs et la participation est **gratuite**.
- Le concours a pour thème «**Au fil de l'eau**».
- Il est ouvert du 1 Mars 2013 au 24 Mai 2013.**
- Chaque participant fournira **2 photos inédites au maximum**.

Pour être prise en compte, chaque photo devra:

- être accompagnée du nom, prénom, âge, adresse du participant, téléphone et adresse mail,
- porter un titre ou une légende,
- être au format 300 dpi, en qualité minimale de 5 mégapixels,
(Les photos seront imprimées et affichées en grand format à nos portes ouvertes des 25 et 26 mai 2013.)

A envoyer soit:

par courrier postal:

LRBPO, Rue de Veeweyde, 43-45,
B-1070 Bruxelles - Belgique
ou

par courrier électronique:

protection.oiseaux@birdprotection.be

LES PRIX

Le prix du Jury

- Un sac Delsey Fourre-tout Cuir Corium 3.
- Un abonnement d'un an au magazine Image&Nature.
- Un livre nature et 30€ de bon d'achat offert par la Boutique Jama nature.
- Un abonnement d'un an au magazine «l'Homme & l'Oiseau» offert par la LRBPO.

Le prix de la LRBPO

- Un livre «Photographier les Oiseaux sauvages» offert par la LRBPO.
- Un abonnement d'un an au magazine «L'Homme et l'Oiseau» offert par la LRBPO.
- Un abonnement d'un an au magazine Image & Nature.
- Un livre nature et 30€ de bon d'achat offert par la Boutique Jama nature.

Le prix du public

- Un abonnement d'un an au magazine Image & Nature.
- Un livre nature et 30€ de bon d'achat offert par la Boutique Jama nature.
- Un abonnement d'un an au magazine «l'Homme & l'Oiseau» offert par la LRBPO.

avec le soutien de:



Comptage Moineaux

Week-end des 20 et 21 avril 2013

Dans le cadre de l'oiseau de l'année 2013 «Moineau domestique», la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux organise, les 20-21 avril 2013, un week-end de comptage des Moineaux domestiques.

Ludvine Janssens

Ce comptage s'effectue sur les mâles chantant et donnera des renseignements sur le nombre de couples reproducteurs et sur les sites de nidification.

Ces informations peuvent être fournies à la Ligue par envoi postal à l'adresse suivante: Comptage Moineaux, LRBPO, 43-45 rue de Veeweyde, 1070 Bruxelles - fax: 02 527 09 89

Pour ceux disposant d'une connexion internet, toutes les données peuvent être introduites

on-line sur le site de la LRBPO: www.protectiondesoiseaux.be ou par email: protection.oiseaux@birdprotection.be

Méthodologie:

La participation au week-end de comptage est très facile. Comptez les mâles qui chantent simultanément à proximité du site de nidification pendant un quart d'heure, principalement à l'aube, entre 7h et 10h, car les oiseaux sont plus actifs le matin. Les chants seront timides si les conditions météorologiques ne sont pas adéquates (pluie, brouillard, ...), alors reportez votre comptage le lendemain.



Moineau friquet

Hugo Willoex



Magali Tomas Milan

Moineau domestique femelle.

Domestique ou Friquet ? Friquet ou Domestique ?

Connu de tous, le moineau est si commun que le passant ne daigne plus le regarder, bien que cette petite boule de plumes sautillante, robuste et trapue, mérite toute notre attention. Deux espèces de moineaux vivent dans les campagnes: le Moineau domestique et le Moineau friquet. Le premier nommé ne quitte pas le voisinage de l'homme, tandis que le second, beaucoup plus indépendant, niche dans les arbres creux, au sein des vergers et sur les lisières des bois. On confond très souvent les deux espèces.

Les Moineaux domestiques se sont approchés des hommes depuis que ceux-ci ont inventé les cultures. Depuis longtemps, ils sont même devenus des vrais citoyens trouvant dans les agglomérations une large offre de nourriture. Au contraire, le friquet est resté un rural farouche et indépendant qui ne pénètre qu'occasionnellement dans les villages et les faubourgs.

Même si leur aspect est, de prime abord, assez similaire, ces deux espèces sont, en fait, sensiblement différenciables.

Le Moineau domestique mâle est un bel oiseau coloré, qui se distingue par sa couronne et sa nuque grise, avec des coins brun chocolat des deux côtés de la tête, et par son bavoir noir contrastant avec les joues blanches. Plus la

bavette du mâle est grande, plus il connaît de succès auprès des femelles. Le dessus est un mélange de brun, de sable et de gris avec des barres blanches dans les ailes. Dans les villes, leur plumage est souvent plus terne qu'en milieu rural. La femelle du Moineau domestique, de même que les jeunes, sont des oiseaux plus ternes. Elle n'a pas de noir sur la tête. Cependant, si on l'observe de très près, on remarquera la gamme subtile des tons de brun et de gris de son plumage avec le dessus rosâtre terminé par du noir, le dessous gris rosâtre et une large rayure crème au-dessus et derrière l'œil.

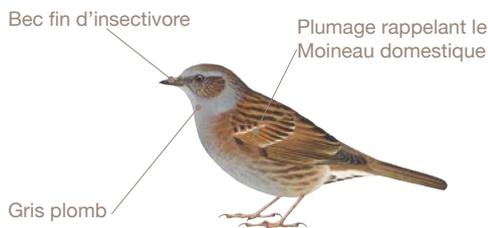
“ Même si leur aspect est, de prime abord, assez similaire, ces deux espèces sont, en fait, sensiblement différenciables. ”

Tandis que le Moineau friquet a une calotte brune et non pas grise comme le Pierrot, et sur la joue plus blanche il porte une tache noire caractéristique. Ces signes déterminants sont assez faciles à identifier avec une bonne paire de jumelles. De plus, sa bavette noire est plus

FOCUS

Domestique ou Friquet ?
comment les distinguer ?

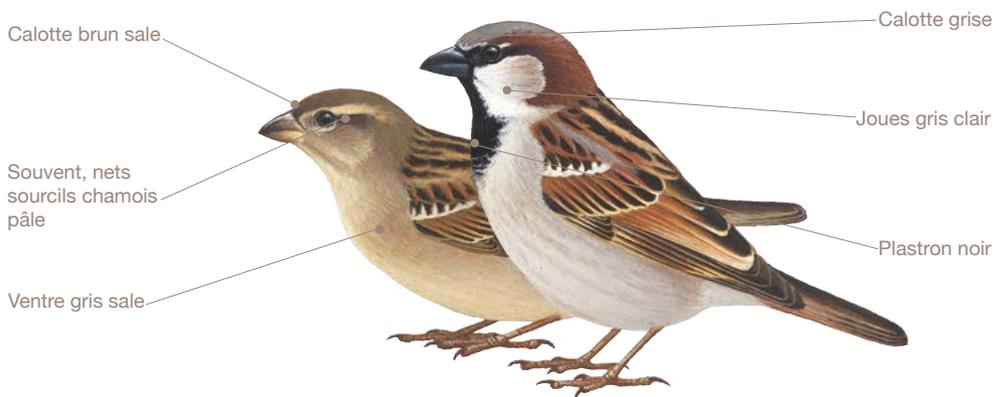
Ne pas confondre le Moineau avec
l'Accenteur mouchet



Les Moineaux friquet



Les Moineaux domestiques





Magalie Tomas Millan

Moineau domestique mâle.

courte et sa taille plus petite. Mâles et femelles sont identiques à l'inverse des Moineaux domestiques.

Tout au long de l'année, le régime de notre «paysan» comporte plus d'insectes que celui du Moineau domestique et moins de céréales. Cependant, vrai granivore, il consomme en

“ Il peut y avoir une confusion avec l'Accenteur mouchet qui, pourtant, a une nette différence au niveau du bec. ”

grande majorité des graines de graminées, de renouées, de chardons et d'autres plantes sauvages. S'y ajoutent, en automne surtout, les fruits de sureau, frêne, merisier, prunier,...

Les causes principales du déclin inquiétant de ces deux espèces sont, d'une part les pratiques agricoles modernes qui éradiquent systématiquement, à grand renfort de pesticides, les

plantes adventices et les insectes, d'autre part les traitements réducteurs appliqués, y compris par les collectivités publiques, à toute surface en herbe transformée en gazon ras et uniforme; enfin l'élimination inconsidérée des arbres creux aux bords des champs, des cours d'eau et des routes, de même que dans les vergers.

Dans le cas, hélas probable, où ces méfaits perdureraient, il est à craindre que les moineaux aient complètement disparu de nos campagnes dans un avenir prévisible. Ce sera encore un pan de nature effondré qui, s'ajoutant à d'autres, amenuise, dans une triste indifférence, la biodiversité si précieuse pour l'agrément, la santé, voire la survie, à terme, du genre humain.

Un autre «sosie»

Il peut y avoir une confusion avec l'Accenteur mouchet qui, pourtant, a une nette différence au niveau du bec. Les moineaux ont un bec conique qui est assez épais; par contre, l'Accenteur mouchet a un bec très fin car c'est un insectivore. Outre son apparence, son chant est très reconnaissable. ●

Comment aider les moineaux et les autres espèces d'oiseaux ?

Les vastes campagnes agricoles, débarrassées de leurs haies, arbres, bosquets, mares et zones humides, ont été transformées en déserts de blé ou de colza où toute autre vie est éliminée par les traitements chimiques. N'échappent plus à cet anéantissement que les massifs forestiers, quelques étangs, rivières, terrains industriels ainsi que les jardins et parcs de nos villes où l'emploi des insecticides, pesticides, herbicides et engrais n'est pas encore systématique et massif.

Ludivine Janssens

C'est dire la responsabilité que nous avons désormais directement, nous autres habitants, propriétaires ou locataires d'un lopin de jardin, de verger ou de prairie. Dans ce vaste domaine, l'enjeu d'un jardinage attractif pour la vie sauvage, pour les oiseaux en particulier, est donc énorme.

Plantes, arbres, arbustes

L'aménagement et l'entretien du jardin, de telle sorte qu'insectes, araignées, papillons, graines, baies et fruits puissent s'y épanouir, sont fondamentaux. Pour former la palette des végétaux, il est préférable de recourir aux espèces locales qui ont fait la preuve, par leur spontanéité et leur vigueur, de leur adaptation aux conditions du climat et des sols. Le choix des espèces végétales propices à un jardin nature est important. Il est toutefois souhaitable de prendre en considération l'échelonnement des floraisons et des fructifications, et bien évidemment, un étagement varié des végétaux pour répondre aux besoins des diverses espèces d'oiseaux susceptibles de fréquenter le jardin. Tous les jardins ne se

prêtent pas à la présence de grands arbres, mais tous peuvent donner lieu à la création de haies, petites ou grandes. Dans tous les jardins aussi, il y a place pour une ou plusieurs plantes grimpantes, parmi lesquelles le lierre prime par ses atouts multiples en faveur de la gent ailée, pour le couvert et le gîte. Dans la sélection des fleurs, il convient de donner la préférence aux plantes mellifères (fenouil, angélique, aster, bleuet, grande marguerite, lavande, romarin, sauge, thym, menthe, bourrache etc.) attirant



Ludivine Janssens

insectes butineurs et papillons ainsi qu'à celles très recherchées pour les graines (Myosotis des champs, Chou potager, Fraisier sauvage, Renouée bistorte, Trèfle des prés etc.).

Le choix des essences d'arbres

Il est conseillé d'associer des essences de hauteurs différentes car cette disposition permet d'héberger une faune plus variée. Enfin, l'automne est la meilleure époque pour procéder à la plantation des essences feuillues.

Les essences d'arbres à privilégier

- Aulne
- Bouleau
- Chêne
- Erable
- Tilleul
- Cerisier
- Pommier

Une haie à baies décoratives

Les baies décoratives sont des éléments attractifs pour les oiseaux, qui en raffolent. Alors que les habitats naturels se raréfient, une haie de fusain ou de houx représente un précieux garde-manger pour nos amis ailés. La plantation de tels végétaux est idéale pour la faune, et permet aussi l'observation des mésanges volant d'un arbuste à l'autre en picorant des baies.

Les meilleures espèces à baies décoratives

- Arbousier
- Argousier
- Viorne obier
- Cornouiller sanguin
- Houx
- Eglantier
- Sureau rouge
- Symphorine
- Prunellier
- Epine-vinette

Liste des arbustes

Attention danger! Si les baies sont recherchées par la faune sauvage, certaines d'entre elles (houx, if, ...) sont toxiques pour l'homme. Il convient donc de mettre en garde les enfants.

liste des arbustes

- Cornouiller
- Fusain
- Viorne
- Sureau
- Noisetier

Compost, arbres morts, feuilles d'arbres

L'utilisation d'engrais organiques est à recommander fortement pour nos jardins. Installer un compost génère une faune et une flore très appréciées des oiseaux insectivores. Laisser un tas de bois, de branchages, voire de pierres, donne asile à une quantité d'insectes et à certaines espèces d'oiseaux comme le troglodyte mignon. Conserver un arbre mort ou seulement vieux est un véritable garde-manger pour les pics, grimpereaux et sittelles. Il offre ou offrira des cavités favorables à la nidification des mésanges et autres oiseaux cavernicoles. Laisser, jusqu'au printemps, les feuilles mortes dans les jardins derrière la maison permettra d'abriter des araignées, cloportes et insectes qui serviront de régal à bon nombre d'oiseaux. Au printemps, ces feuilles pourront être ratissées au pied des arbustes dont elles protégeront les racines de la sécheresse en été.

Le nourrissage hivernal

Avec la fin de l'automne les premières gelées figent le sol et font disparaître les insectes. Les neiges rendent encore plus difficile la recherche de nourriture alors que les nuits plus longues et froides provoquent des besoins énergétiques plus importants. Les oiseaux payent un lourd tribut aux froids sévères et durables. Les mangeoires procurent une alimentation riche et variée pour de nombreuses espèces d'oiseaux.



Mégaïlle Tomas Millan

moineau domestique

Les graines dont le moineau domestique raffole

- Orge
- Avoine pelée
- Blé
- Chènevis
- Millet plat
- Millet rond

Installation de nichoirs

Des nichoirs peuvent être achetés ou réalisés éventuellement avec des matériaux recyclés. Fixés à l'extérieur des maisons, ils seront très appréciés. Les Moineaux domestiques sont assez peu exigeants quant à la forme et les dimensions des nichoirs. Ils occupent fréquemment des nichoirs du type «boîte à lettres» avec un diamètre de 32 à 35mm. Les Moineaux domestiques vivant en colonies, les nids peuvent être très proches les uns des autres.

Installation d'abreuvoirs ou de baignoires

Certains oiseaux, comme les moineaux, adorent prendre des bains. En toutes saisons, trouver un point d'eau est capital pour les oiseaux. L'installation d'abreuvoirs et de baignoires dans le jardin le rendra d'autant plus attrayant. Ces résér-

voirs feront l'objet de visites assidues de divers oiseaux, mais aussi de papillons et à l'occasion du Hérisson. Le corps d'un oiseau est composé d'environ 60% d'eau. Ils trouvent plus ou moins d'eau dans leur nourriture. Les granivores comme les Moineaux domestiques consommant des graines sèches boivent plus que les insectivores. L'été, avec les fortes chaleurs, est une période difficile. Pour maintenir leur température constante, les oiseaux évaporent de l'eau en haletant, bec ouvert. Cependant, la canicule assèche flaques et petites mares. En hiver, l'eau naturelle est souvent inaccessible à cause du gel et les insectes rares sont remplacés par des graines et déchets alimentaires secs. Mais les oiseaux ont également besoin, toute l'année, de bains pour se nettoyer des saletés et permettre le toilettage quotidien et vital du plumage, dont l'état conditionne strictement leurs capacités de voler. Pour toutes ces raisons, il est si important de mettre à leur disposition, toute l'année, un récipient d'eau propre. Une grande soucoupe de pot de fleur, en terre cuite et même en plastique, fera l'affaire, à condition de ne pas être trop profonde pour que nos petits hôtes y aient pied (3 à 5 cm). Une pierre au centre pour se percher sera la bienvenue. ●

La Commune de Fernelmont
vous invite au

SALON

DE LA NATURE ET DES SAVEURS

samedi
27 avril 2013

10 > 20 heures

dimanche
28 avril 2013

10 > 18 heures

Atelier Communal
rue du Tronquoy 26
5380 NOVILLE-LES-BOIS
(Zoning de Fernelmont)

ENTREE GRATUITE

Présence de stands dédiés à l'environnement

(préservation de la nature, protection des oiseaux, randonnées, astronomie, ...)

Dégustation de produits du terroir

Activités «nature»

(balades guidées, grimpe d'arbres,...)

Seront exposées les photos du concours «Hesbaye Nature»

organisé en collaboration avec natagora

contact

RAISON Patricia • Tél: 081 / 83.02.74 • service.patrimoine@fernelmont.be

Sauver la Perdrix grise ... par le Conseil d'Etat !

En raison de conséquences graves envers la nature, et particulièrement envers son avifaune, que présente l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2011, fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a estimé indispensable de solliciter le Conseil d'Etat en vue de l'annulation totale de cet arrêté ou tout au moins partielle en ses articles 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 18.

Michel David

CHASSE

L'arrêté précité du 12 mai 2011 doit être modifié parce qu'il :

- ouvre la chasse à deux espèces en danger d'extinction;
- met en danger des espèces protégées en autorisant l'affût après le coucher du soleil et avant son lever;
- empiète sur la période de reproduction, et celle de la migration pré-nuptiale de trois espèces;
- n'applique pas la Convention d'Aarhus.

1 En danger d'extinction

Selon l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007 la Perdrix grise (*Perdix perdix*) présente un risque réel d'extinction en Wallonie. L'atlas révèle que: «Par comparaison avec les années 1973-1977, la population a diminué de trois-quart et l'aire occupée s'est réduite de moitié avec disparition dans l'est et le sud-est de la Wallonie. La diminution de 9,1%/an est une des plus fortes observées récemment parmi les oiseaux nicheurs de Wallonie. L'effectif ne cesse de baisser, malgré l'absence d'hivers très rigoureux.»

Il faut rechercher la cause de la raréfaction de la perdrix, non seulement dans la diminution des habitats favorables, pourtant encore satisfaisants dans des régions où elle est totalement disparue comme la Famenne (les inventaires du réseau Natura 2000 montrent que nombre de parcelles agricoles y sont restées d'un grand intérêt biologique), mais dans cet objectif qu'ont les chasseurs de réaliser des tableaux importants. L'exemple donné par l'atlas est éloquent: «En 2006-2007, sur 41% du territoire occupé par la Perdrix grise en Région limoneuse, lâcher de 16.800 Perdrix grises (soit environ 10/km²); 19.000 individus ont ensuite été tirés, oiseaux sauvages et lâchés confondus.»

Les lâchers dissimulent l'importance des prélèvements sur les populations sauvages, introduisent des maladies et les sujets issus de l'élevage se révèlent incapables de se reproduire.

C'est la raison pour laquelle les populations de la Perdrix grise ne cessent de décroître et finissent par disparaître, bien que de plus en plus d'agriculteurs appliquent des mesures environnementales favorables à l'espèce.

La réservation de la Perdrix aux membres des conseils cynégétiques ne suffit pas à améliorer la situation, trop de chasseurs restent favorables aux lâchers d'oiseaux de tir.

Une note du DNF intitulée «Problématique des lâchers massifs d'espèces classées petit gibier et autres oiseaux exotiques en vue de leur chasse» révèle que 650.000 à 750.000 Perdrix grises et Faisans de Colchide (*Phasianus colchicus*) confondus sont lâchés chaque année sur le territoire wallon en vue de la chasse.

Seul l'arrêt de la chasse aura pour effet de stopper les prélèvements sur la population sauvage encore existante et ainsi arrêter l'extinction progressive de cette espèce. Le désintérêt des chasseurs pour la Perdrix sera sans consé-

quence pour sa sauvegarde. Les actions de restauration d'habitats favorables seront maintenues parce qu'elles sont également indispensables au Faisan de Colchide.

Concernant la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), celle-ci présente un risque extrême d'extinction en Wallonie, Selon l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie: «En 1980-1981, ce nicheur rare comptait 9-18 couples en Wallonie, en majorité en Moyenne Belgique. La situation s'est dégradée depuis les années 1980:

ainsi, le nombre de nidifications prouvées diminue à partir de 1994 dans les sites les plus habituels



Alain Belthazard

Perdrix grise



© Yves Adams

Sarcelle d'hiver

CHASSE

et rares sont les zones humides encore occupées temporairement.»

D'autre part, la Sarcelle d'hiver figure parmi les espèces pour lesquelles, selon l'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000, il y a lieu de maintenir ou restaurer la présence ou les niveaux de population. Cet arrêté indique que la population nicheuse s'est réduite à 0-3 couples et que les individus hivernants sont de 900 à 2.700.

Il apparaît ainsi que les 450-550 Sarcelles tirées annuellement représentent un prélèvement nettement exagéré sur la population hivernante de laquelle il est impossible de différencier la petite population nicheuse. Ces prélèvements ne sont certainement pas étrangers à la chute (9-18 couples en 1980-1981) à 0-3 couples lors du dernier recensement.

En conclusion, la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver doivent être retirées de l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2011 fixant les périodes de chasse à ces espèces.

② En danger par confusion

Dès le crépuscule, en novembre, décembre et janvier, la luminosité, déjà faible, décline très rapidement, surtout lorsqu'il y a une couverture nuageuse.

Si le temps d'affût d'une heure avant le lever du soleil et après son coucher peut se justifier pour les grands mammifères, (Cerf, Sanglier, Chevreuil, ...) il s'agit d'animaux qui sortent essentiellement de nuit et dont l'identification est d'autant plus aisée qu'ils se déplacent calmement, marquant de fréquents arrêts pour écouter, humer les senteurs ou s'alimenter.

Par contre, il est illusoire, dans la pénombre, de pouvoir effectuer une identification correcte d'oiseaux au vol très rapide, passant en ombres furtives, certains en groupes composés de plusieurs espèces dont la détermination des femelles, même en pleine lumière du jour n'est pas évidente. Le tir en pénombre est un tir à l'aveugle, d'autant qu'il faut anticiper la trajectoire que va emprunter l'oiseau.

Sont ainsi susceptibles d'être confondus avec:

- la Bernache du Canada: l'Oie cendrée, l'Oie rieuse, l'Oie des moissons;
- le Canard colvert: le Canard siffleur, le Canard chipeau, le Canard souchet, ...
- la Bécasse des bois: la Chouette hulotte, le Hibou moyen-duc, la Chouette de Tengmalm,...

D'autre part, les bords d'étangs et surtout les roselières, où se pratiquent les affûts aux anadidés, constituent des dortoirs importants où se

concentrent de nombreuses espèces d'oiseaux. Ces oiseaux, mis en fuite par les détonations, ne peuvent revenir dans l'obscurité complète et sont contraints de se poser au hasard dans la campagne où ils deviennent des proies faciles pour les prédateurs nocturnes. De plus, en période de neige, ces dérangements obligent les oiseaux, affaiblis par la faim, à des dépenses énergétiques qui leur sont très préjudiciables, voire mortelles.

Au danger par confusion de tir en raison de la chasse vespérale ou aurorale, il y a lieu d'ajouter le Chat sauvage (*Félis sylvestris*), espèce protégée, qu'il est parfois difficile de distinguer du Chat haret, même en plein jour.

En conclusion, aucune espèce d'oiseau, de même que le Chat haret, ne doit être chassée après le coucher du soleil et avant son lever.

③ En période interdite

Selon la Directive concernant la conservation des oiseaux sauvages, la chasse d'une espèce d'oiseau doit être interdite pendant sa période de reproduction et durant son trajet de retour vers les lieux de nidification. Les périodes de chasse à la Bernache du Canada, au Canard colvert et au Pigeon ramier ne respectent pas la Directive.

Concernant la Bernache du Canada, le dépassement est motivé par le fait que cette espèce est considérée invasive. Invasive ou non, cette espèce fait maintenant partie de notre faune dont la Directive impose le respect. La chasse de cette espèce en période de reproduction et de dépendance ne peut donc se justifier.

Concernant le Canard colvert, dont la chasse débute au 15 août alors que nombre de jeunes sont dépendants jusque début octobre, la justification donnée est que cette espèce est abon-

dante et, de ce fait, pose problème. Lorsqu'il y a une abondance locale du Canard colvert qui pose problème, c'est toujours une abondance artificiellement causée par nombre d'élevages et de lâchers d'oiseaux d'importation.

Concernant le Pigeon ramier, dont la chasse se fait le plus en période de nidification et de dépendance, la justification est de ne plus avoir à délivrer de dérogations locales pour la protection de cultures. La protection de cultures de féveroles et de pois, bien localisées, ne peut justifier une ouverture de la chasse qui porte sur toute la Wallonie dont de vastes régions ne comportent pas ces cultures.

Conclusion: Aucun dépassement sur les périodes de reproduction et de dépendance n'est admissible.

④ Une situation absurde!

L'article D.1^{er} du Code de l'environnement fait entrer dans la notion de l'environnement, qui fait partie du patrimoine commun des habitants de la Région wallonne, la diversité et les équilibres biologiques et par voie de conséquence, les espèces que constituent la Sarcelle d'hiver et la Perdrix grise. Cependant, les projets de réglementation concernant la chasse à des espèces faisant partie d'un patrimoine commun, sont soumis uniquement à l'avis du Conseil Supérieur Wallon de la Chasse, composé au 2/3 de porteurs de permis de chasse. Cet organe, qui représente des intérêts catégoriels, n'est manifestement pas représentatif du public. Il y a spoliation d'un bien commun au profit de quelques-uns (moins de 0,5 % de la population).

Conclusion: Il est évident que la Région wallonne ne respecte pas la Convention d'Aarhus dont l'article 8 porte sur la participation du public à l'élaboration de lois, de règlements et de normes juridiquement contraignantes. ●



PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la perdrix grise lancée en juillet 2012 rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de
6532 SIGNATURES**

Nous pouvons encore faire mieux! Vous pouvez encore faire mieux!

SIGNEZ NOTRE PÉTITION



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site www.protectiondesoiseaux.be ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...

Neige et gel, on arrête le carnage!

Nous avons connu une assez longue période de neige et de gel, au mois de janvier. La Ligue a aussitôt réagi auprès du Ministre Di Antonio pour lui demander de suspendre la chasse pendant cette période.

Jean-Claude Beaumont

Neige - La chasse suspendue en Flandre à partir de mercredi, pas de suspension en Wallonie

Belga - 22 Janvier 2013

La chasse sera suspendue en Flandre de mercredi à samedi en raison du temps hivernal, a annoncé l'agence flamande pour la Nature et la Forêt mardi. Aucune suspension n'est prévue en Wallonie, où la période de chasse a été élargie dans le cadre du Plan stratégique de réduction des populations de grands gibiers, a indiqué mardi (22 Janvier) le cabinet du ministre wallon de la Nature et de la Forêt, Carlo Di Antonio (cdH), à l'agence Belga.

En raison du froid qui sévit actuellement, l'agence flamande pour la Nature et la Forêt a décrété une suspension de la période de chasse courant de mercredi à samedi. Cet arrêt doit notamment permettre au gibier de se reposer, précise l'agence.

L'association flamande de protection des oiseaux a indiqué être satisfaite de cette suspension, même si «elle intervient bien trop tard et ne constitue qu'un emplâtre sur une jambe de bois». La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a lancé un appel au ministre wallon de la Nature et de la Forêt Carlo Di Antonio afin que la chasse des oiseaux soit suspendue en temps de neige pour éviter «un massacre», rapportait La Dernière Heure mardi. Il n'en sera rien. Aucune suspension de la chasse ne sera décrétée en Wallonie. «Cela entrerait en contradiction avec le Plan stratégique de réduction des populations de grands gibiers qui a étendu certaines périodes de chasse», indiquait mardi le cabinet du ministre.

(OSA)

En effet, lorsque la neige couvre le sol durant plusieurs jours, et que des gelées nocturnes établissent rapidement une couche de glace sur les plans d'eau et les marécages, il en résulte que les oiseaux, éprouvant de plus en plus de difficultés, se regroupent en des endroits où ils peuvent encore s'alimenter. Faisans de Colchide et Perdrix grises sont dans les haies et landes buissonnantes, la Bécasse des bois, qui ne peut plus fouiller le sol, est aux abords d'une source où elle peut encore trouver un peu de

terre meuble et les oiseaux d'eau sont massés où il reste de l'eau libre. Dans cette situation, ils deviennent des proies trop faciles pour les chasseurs, laissant la porte ouverte à un véritable massacre.

C'est n'importe quoi de la part du Ministre et de ses mauvais conseillers, notre demande visait essentiellement les oiseaux d'eau, de plaine et des bois. ●

Gibier de potence!

Sous ce titre accrocheur, Paris Match relate, ce trente-et-un janvier, une enquête menée jusqu'au fin fond des forêts ardennaises. Une enquête qui met en lumière des méthodes de chasse peu éthiques pour rentabiliser un plantureux business. Les sangliers qu'on engraisse sont transformés en chair à canon. Les chasseurs actionnaires prennent part à des battues qui s'apparentent à des carnages.

Michel David

Les participants à ce genre de chasse ne sont pas toujours de fins tireurs. Ils tirent à peu près sur tout et, faute de précision due à leur manque de pratique, il arrive qu'ils ne fassent que blesser l'animal qui ira ensuite mourir à petit feu quelque part. Pour compenser leur défaut d'adresse, ils utilisent des munitions au calibre très puissant, dévastateur pour le gibier.

Les témoignages recueillis par Paris Match décrivent des scènes de massacre lors de battues soldées par des tableaux de plus de cent sangliers, farcis de maïs, tirés dans la journée. La chasse telle qu'elle se pratique dans ces grands

“ Ils tirent à peu près sur tout et, faute de précision due à leur manque de pratique, il arrive qu'ils ne fassent que blesser l'animal qui ira ensuite mourir à petit feu quelque part. ”

territoires n'est plus qu'une affaire de gros sous et de mondanités au grand air, auxquels participe toute une faune de notables qui satisfont leur ego boursouflé en causant des hécatombes dans les

hardes. Il faut voir, en début de saison surtout, ces battues menées avec des meutes de chiens qui étranglent les marcassins dans les nids, les traqueurs qui égorgent les animaux, les chasseurs qui tirent sur tout ce qui bouge sans discernement,... ce sont de véritables boucheries.

Alors ! Ces chasseurs ... gibier de potence !?

«Non! Les chasseurs ne sont pas des assassins...» avait répondu le Dr J. Kalmar* aux chasseurs décidés de faire taire les calomnieurs qui portent atteinte à leur image de marque.

Oser déclarer que les chasseurs sont des assassins, c'est vraiment n'avoir rien compris à la chasse et à sa noblesse.

Selon le Quillet, l'assassin est celui qui tue. Or, les chasseurs ne tuent jamais. Ils «tirent». Certes, si les chasseurs fusillaient les animaux baptisés «gibier», on pourrait les suspecter d'être des assassins. Mais, sachez-le, les chasseurs ne fusillent pas. Ils «immobilisent».

Elever des faisans, des canards, des sangliers, les lâcher dans la nature, les déclarer «sauvages» alors qu'ils sont semi-domestiqués; les dénommer «gibier» et les fusiller presque séance tenante, pardon: les immobiliser, les tirer, cela peut écoeurer.

Il y a évidemment dans tout cela des nuances, des finesses qui échappent aux non chasseurs.



SUR LA PISTE DU SANGLIER WALLON L'ENQUÊTE DE PARIS MATCH MET AU JOUR UN PLANTUREUX BUSINESS ET DES MÉTHODES PEU ÉTHIQUES

En Wallonie, on assiste à une explosion démographique du grand gibier d'une façon générale, et du sanglier tout particulièrement. Avec des concentrations impressionnantes, les sangliers couvrent les lieux, dévastent les cultures, s'incrustent dans les propriétés privées et sont même parvenus à envahir les lieux habités. Il y a peu, au désertage les jardins de la Cour de la Namur, Carlo Di Antonio, le marquis wallon de l'aristocratie, a été sur pied d'arme à la suite d'une attaque de sanglier. L'enquête de terrain menée par Paris Match jusqu'au fond des forêts a dénoncé une véritable et gigantesque industrie

annexée au grand public et, dans une certaine mesure, de véritables instances de grands domaines gérées par d'impressionnantes sociétés de chasse. Elles ont permis à des chasseurs de se constituer une véritable fortune. Elles ont permis à certains d'être reconnus comme de véritables héros. Elles ont permis à d'autres de se faire passer pour de véritables héros. Elles ont permis à d'autres de se faire passer pour de véritables héros. Elles ont permis à d'autres de se faire passer pour de véritables héros.

GIBIER DE POTENCE

Paris Match 31 janvier 2013

Mais qu'au moins ils cessent de calomnier des gens respectables dont la subtilité comportementale les dépasse. Massacrer le «gibier» par le fusil et par toutes sortes d'autres procédés qui ont pour dénominateur commun la protection de la nature, est-ce un assassinat?

Assassiner, selon le Quillet, c'est tuer avec préméditation ou par guet-apens. On pourrait estimer qu'acheter un fusil, prendre un permis de chasse, installer des postes d'affût, implique une préméditation et que le fait de tuer dans ces conditions nous reconduit à la définition de l'assassinat. En fait, ce n'est pas de l'assassinat, c'est de la charité. Les chasseurs sont dans une situation dramatique: poussés impérativement à tuer, pardon, à tirer pour se distraire, pour s'amuser, parce que c'est inscrit dans leurs gènes. Et comment mieux manifester leur tendresse pour les animaux sinon en tirant, en immobilisant par surprise, par guet-apens? L'animal est abattu joyeusement en pleine vie. Que de charité dans le coeur d'un chasseur! Si un Esquimau tue un animal pour se nourrir, criez-vous à l'assassinat? Non n'est-ce pas? Alors pourquoi vous permettez-vous de le faire lorsqu'un grand entrepreneur dans le secteur de la construction, dans l'industrie des carrières ou dans l'activité portuaire tue 120 sangliers au cours d'une partie de chasse dans les forêts de la Haute-Lesse? Où est le drame s'il lui faut 120 sangliers à son repas pour être rassasié?

En fait, toutes ces histoires sont des racontars d'écologistes primaires qui ne sont jamais pratiquées dans la réalité, pour le motif suffisant que les chasseurs n'ont que faire de tels modes de chasse puisqu'ils ne tuent pas.

Au demeurant, ce sur quoi ils tirent, ce ne sont même pas des animaux: ce sont des «pièces». Et, dans ces pièces, ce qui est seul digne d'attention et de considération, ce sont les «trophées».

Non seulement il n'y a pas d'animaux dans l'histoire, mais ce qui va sans doute épater les écologistes, c'est qu'il n'y a même pas de chasseurs: ce sont des fusils qui chassent. Voyez les annonces dans les revues spécialisées: il n'y est question que de «fusils» qui cherchent des «actions» pour le dimanche. Alors, comment pourrait-il y avoir assassinat s'il n'y a pas d'assassinés, personne pour tuer, seulement des fusils et même pas de chasse, mais uniquement des «actions»? Avec le fusil, le chasseur a été escamoté. Avec le trophée, l'animal a disparu. Que reste-t-il en fin de compte? Une oeuvre d'art: le «tableau». En somme, la chasse ça n'existe pas.

Si, courant de l'automne, vous entendez ce que vous croirez être des coups de feu, allez voir un médecin. Il s'agira sans doute de bourdonnements d'oreilles! ●

* Président de la Convention Française pour l'Interdiction de la Chasse et l'Exploitation des Animaux.

CHASSE

Une politique de détruire ... à éliminer !

A Arlon, non loin du centre ville, il était deux castors qui, près de la source de la Semois, s'étaient aménagé un petit paradis. La rivière, encore trop petite en ce endroit, les avait amené à améliorer la profondeur par la construction d'un barrage fait de branchages qu'ils entretenaient avec soin. C'est que leur sécurité nécessite une profondeur d' au moins 60 centimètres d'eau.

Michel David

Ils y coulaient des jours heureux depuis leur arrivée début mars 2010. Il y avait bien tous ces curieux qui fréquentent l'Hydrion ou le Centre Adeps et ces hordes scolaires quelque peu bruyantes qui venaient admirer cet ouvrage, et la zone humide

ainsi créée où s'était installée toute une faune variée. Tout semblait pour le mieux jusqu'à ce matin du 6 février 2013 où une excavatrice est venue tout détruire en quelques minutes, y compris le refuge où s'abritaient les deux bièvres.

AVANT



APRÈS





ANIMATIONS NATURE

dans votre école

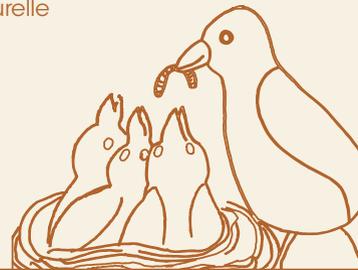
Nous vous proposons les thèmes suivants

- Le monde passionnant des oiseaux
- La vie des rapaces
- Les oiseaux de nos jardins (nourrissage et logement)
- La biodiversité
- Les arbres
- Les champignons
- Installation d'un coin nature dans l'école
- Les insectes
- Les champignons
- Découverte d'une réserve naturelle

durée: ½ ou 1 journée

niveau: 3^{ème} maternelle à 2^{ème} secondaire

prix: 5 €/enfant pour ½ journée
7 €/enfant pour 1 journée



N'hésitez pas à prendre contact au numéro de téléphone suivant: **02/521.28.50**
par e-mail à ludivine.janssens@birdprotection.be

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL
43-45, rue de Veeweyde B-1070 Bruxelles • www.protectiondesoiseaux.be



Jean-Pierre Facon

Le nouveau barrage.

Pourquoi, après trois années sans problème, cette soudaine intervention ravageuse? Après les élections d'octobre dernier, le renouvellement du Collège provincial a attribué la gestion des cours d'eau à la députée Thérèse Mahy qui, peut-être, a voulu montrer là son efficacité. Ces barrages de castors cela fait désordre. C'est tellement mieux un ruisseau

l'échelle européenne. Alors qu'il serait simple, s'il est nécessaire de réguler le niveau de l'eau, qui était, selon la demande, « incompatible avec le bon fonctionnement d'un bassin de dépollution », de placer dans le barrage un tuyau dont l'entrée est protégée par une cage grillagée appelée « clemson ou cage de Morency ».

“ La destruction du barrage fut inutile. En peu de temps, les Castors le reconstruisirent. ”

Mais, en Région wallonne, la volonté politique est-elle de protéger? Il suffit de comparer le Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature, où les représentants des associations de protection sont limités à 1/3 des membres, avec le Conseil Supérieur de la Chasse où les chasseurs bénéficient des 2/3 des places et des postes principaux de président et de secrétaire. Ceci explique la facilité avec laquelle sont délivrées les autorisations de destructions.

canalisé, bien nettoyé. Il n'y a d'ailleurs pas que les castors d'Arlon à être mis en danger. Selon l'Avenir du Luxembourg, Madame Mahy vise également cinq autres implantations dans les autres cours d'eau dépendant du Service Technique Provincial.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux n'admet pas cette politique négative envers la nature. Elle va intervenir en vue d'obtenir une bonne cohabitation avec les castors, surtout lorsque leur destruction peut être évitée par de simples aménagements. ●

La destruction du barrage fut inutile. En peu de temps, les castors le reconstruisirent. Maintenant, il est à craindre que cet échec ne prépare l'étape suivante: l'élimination pure et simple de ces animaux, pourtant protégés à

Castors d'Arlon ... suite ... et pas fin!

Interrogé au sujet de la justification de cette intervention brutale envers des castors à la demande de la commune d'Arlon et du service technique de la province, l'inspecteur général du DNF nous répond:

Michel David

« Cette demande est justifiée par le fait que la présence du barrage conduit à un niveau d'eau trop élevé incompatible avec le bon fonctionnement d'un bassin de dépollution. Afin d'assurer un fonctionnement correct du système d'épuration des eaux, et après avoir obtenu un avis favorable du Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature, j'ai donc délivré une autorisation de destruction du barrage de castor situé à cet endroit. »

“ Sur place, nous avons constaté que les habitations voisines n'étaient nullement menacées et que certains de leurs habitants se mobilisaient contre cette destruction absurde. ”

Cette décision de l'inspecteur général ne respecte pas correctement l'avis du C.S.W.C.N. qui vient de nous parvenir: « En fonction des circonstances locales et de la possibilité ou non d'une cohabitation harmonieuse avec le castor (habitations très proches), le choix se

portera soit sur la pose d'une buse en vue d'assurer en permanence une hauteur d'eau compatible avec le bon fonctionnement des ouvrages d'épuration, soit sur le démantèlement du barrage ».

Sur place, nous avons constaté que les habitations voisines n'étaient nullement menacées et que certains de leurs habitants se mobilisaient contre cette destruction absurde qui va à l'encontre de la protection de la nature. Quant à troubler le bassin de dépollution, c'est la fable bien connue du Loup (Service technique) et de l'Agneau (Castor) qui se trouve bien plus de cent pas en aval. Il est évident que le choix devait être la pose d'une buse comme préconisé dans l'avis du C.S.W.C.N. et ainsi sauvegarder la très riche biodiversité de la zone humide résultant du barrage.

Nous continuons notre action pour leur protection et nous espérons, dans notre prochain numéro de l'Homme & l'Oiseau, pouvoir vous annoncer un heureux dénouement pour ces Castors bien sympathiques qui, ici en zone urbaine à Arlon, se montrent de plus en plus aux nombreux curieux qui viennent admirer leurs travaux. ●

La dame blanche de Jalna

Cela aurait pu être un des titres de la saga «Jalna» de la romancière canadienne Mazo de la Roche, mais c'est une histoire bien de chez nous. Fin octobre, nous avons entrepris de gros travaux de rénovation des chambres de notre Centre nature de Jalna à Heure-en-Famenne.

Jean-Claude Beaumont

NOS RÉSERVES NATURELLES

A notre grande surprise, en démontant les faux-plafonds, une véritable pluie de pelotes de réjection nous est tombée sur la tête. Nous avons ainsi récolté des centaines de pelotes et aussi quelques plumes qui nous ont directement renseignés sur l'espèce: l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) ou Chouette effraie, appelée parfois «la dame blanche». Il se fait que, parmi les bénévoles effectuant les travaux de démolition, se trouve un spécialiste de la Chouette effraie: Francis Bathy, qui est devenu entre-temps

“ L'oiseau a niché pendant plusieurs années à Jalna au-dessus des chambres sans que personne ne s'en aperçoive. ”

Administrateur de la Ligue. L'oiseau a niché pendant plusieurs années à Jalna, au-dessus des chambres, sans que personne ne s'en aperçoive. Avec Francis, nous avons réfléchi à la suite à donner à cette découverte. Puisque, dans le projet de rénovation, les gre-



Le placement du nichoir.



Le nichoir terminé.

niers étaient supprimés et que la sous-toiture devait être isolée, nous avons décidé d'installer un nichoir directement sous le plafond de la chambre. Aussitôt dit, aussitôt fait. La semaine suivante Francis a apporté le nichoir, qu'il a fabriqué de ses propres mains, et les menuisiers



Hugo Willock

CARTE D'IDENTITÉ

La chouette de Jalna

Noms français	Espèce: Effraie des clochers
Nom latin	Espèce: <i>Tyto alba</i> • Sous-espèce: <i>Tyto alba alba</i>
Taille	34 à 39 cm
Cri	«khrûh» ou «khraihkh» comparé souvent au ronflement d'un dormeur. «chhhhhh» très impressionnant. Elle chuinte claque également très fort du bec lorsqu'elle se sent menacée.
Plumage	Masque facial blanc en forme de cœur. Les plumes sont bordées d'une frange souple et couvertes d'un moelleux duvet. Le dessus du corps est gris cendré à brun jaune, richement pointillé et perlé de fines taches blanchâtres ourlées de noir. Le poitrail est blanchâtre à blanc roussâtre plus ou moins piqueté de brun foncé.
Habitat	Grands milieux ouverts comme les champs et prairies, les bandes herbeuses le long des champs et des haies, les vergers.
Chasse	Nocturne
Régime alimentaire	Elle se nourrit de petits rongeurs (campagnols, mulots, souris) et musaraignes, plus rarement: de petits oiseaux, de chauves-souris, d'amphibiens ou de gros insectes.
Site de nidification	Elle peut utiliser des bâtiments comme des vieilles granges, des clochers d'église, des combles de grands édifices, des greniers de fermes, des pigeonniers et des greniers de Centre nature comme celui de Jalna.
Reproduction	Dans nos régions, la femelle pond, au printemps, de 4 à 6 œufs en moyenne. Les années à pullulation de campagnols, une partie des effraies entament une deuxième nidification dans le courant de l'été. L'effraie couve une trentaine de jours, dès le premier œuf pondu, et les poussins, dont l'éclosion s'échelonne sur plusieurs jours, ne s'envolent qu'après 8 à 10 semaines de séjour au nid.
Répartition	Répartition mondiale, excepté le Nord-Est Paléarctique (Russie). Elle est habituellement sédentaire, c'est-à-dire qu'elle demeure dans son aire de nidification (ou dans les alentours) toute l'année.
Statut de conservation	L'Effraie des clochers a décliné depuis le XIX ^e siècle, mais plus spécialement ces trente dernières années. Le déclin est estimé à plus de 50% en Angleterre et en Irlande. L'effectif total en Wallonie serait inférieur au millier de couples; en régression constante depuis les années 60, suite aux remembrements agricoles et à la progression des monocultures qui ont fortement réduit ses territoires de chasse. L'augmentation importante du trafic routier, où l'effraie y est très souvent victime de collision ainsi que la disparition de nombreux sites de nidification ancestraux explique aussi, en partie, la raréfaction de cette espèce.
Statut de protection	Protection légale totale depuis 1956, comme tous les autres rapaces de Belgique.
Menaces	Trafic routier (qui a plus que doublé ces trente dernières années), modification du milieu de vie (fragmentation des paysages ouverts et dégradation des zones bocagères), pesticides, fils électriques, barbelés...



La chambre terminée, le nichoir est en haut a droite



se sont chargés de l'intégrer, pourvu d'une double porte d'accès, dans le plafond. Ainsi est née la chambre de la Chouette effraie. Si vous venez à Jalna, peut-être dormirez-vous avec la Dame blanche?

On espère vivement que les travaux n'ont pas trop perturbé l'espèce et que le nichoir sera fréquenté dès ce printemps.

Mais cette découverte est intéressante à plus d'un titre. En effet, les pelotes de réjection ont été analysées par le professeur Jean Leurquin et elles nous renseignent, grâce aux crânes et mandibules qu'elles contiennent, sur

les différentes espèces de micromammifères présents dans notre réserve naturelle de 15 ha. Sur 407 proies trouvées dans les pelotes, pas moins de onze espèces ont été déterminées. Le tableau, page de gauche, nous indique le nombre d'espèces recensées et le nombre d'individus par espèce.

Lors de ces travaux de démolition, nous avons aussi trouvé des papillons et des chrysope (mouche aux yeux d'or) en hibernation, des dizaines de coccinelles dans les embrasures des fenêtres, et ... deux Chauves-souris pipistrelles dans un chambranle de fenêtre. C'est ainsi qu'est née la chambre «coccinelle», la chambre «Petite tortue» (papillon), et la chambre «Pipistrelle» qui elle aussi possède son abri pour Chauve-souris visible dans la pièce. ●

Bienvenue à Jalna,

le centre nature de la Ligue Royale Belge pour
la Protection des Oiseaux

Que ce soit en couple ou à cinquante, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, une réserve intégrale depuis plus de cinquante ans et d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas, la cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

**Les bénéfices sont intégralement
utilisés pour la protection de
la nature!**





TARIF 2013

PENSIONS COMPLÈTE

prix par personne par jour

	-12 ans	+12 ans
Groupe de plus de 15 personnes	29 €	32 €
Groupe de moins de 15 personnes	31 €	34 €
BBQ	6 €	7,50 €

Classe inscrite de minimum 25 élèves: 1 professeur gratuit

REPAS SUPPLÉMENTAIRE

prix par personne par jour

	-12 ans	+12 ans
Petit déjeuner	6,50 €	7 €
Dîner	11 €	12 €
Souper	8,50 €	9 €
BBQ	17 €	19,50 €

LOCATION LITERIE

pour la durée du séjour

Set de draps	4 €
Set de draps et couette	8 €

ANIMATIONS

Présentation et visite de la réserve

naturelle, animations à thèmes (2 heures)	60 €
---	------

ACOMPTÉ

Moins de 20 personnes	212 €
Plus de 20 personnes	530 €

TARIF 2013

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,
43 rue de Veeweyde, 1070 Bruxelles • Tél.: 02 521 28 50 • Fax: 02 527 09 89
Courriel: protection.oiseaux@birdprotection.be

JALNA AU ♥ DE LA NATURE

Les Bois et Prés Notre-Dame une nouvelle réserve de la Ligue

Début 2010, nous avons reçu à la Ligue, le représentant d'un propriétaire d'un grand domaine La Hulpois. Celui-ci voulait faire de son terrain une réserve naturelle. Le dossier a fait son chemin, et après deux ans et demi de tractations, le projet est devenu réalité.

Jean-Claude Beaumont

C'est la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux qui, après de nombreuses visites, a constaté le grand intérêt biologique et paysager de l'endroit et a rédigé le dossier de motivation pour la protection du site.

Grâce à la Province de Brabant wallon et au Député Provincial en charge de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Alain Trussart, le terrain a pu être acheté par la Province et rétrocédé à la Commune de La Hulpe. Par convention avec la Commune, la Ligue est chargée de la gestion de la réserve. Merci au Bourgmestre Christophe Dister et à l'Échevine de l'Environnement Isabelle Hinderyckx.

Un peu d'histoire

D'une superficie de plus de 11 ha, les Prés et Bois Notre-Dame situés à La Hulpe s'étendent en bordure de la vallée du ruisseau de la Maze-rine, à la limite de la commune de Lasne.

Le Bois Notre-Dame est un vestige de l'antique forêt charbonnière primitive (*Carbonaria silva*). Il faisait partie de la Forêt de Soignes et appartenait au domaine du duché de Brabant.

La première mention des Prés Notre-Dame apparaît au XII^{ème} siècle: «*Tchamps Noster'Dame*».



Vue aérienne du Bois et Prés Notre-Dame.



La carte de Ferrarini de 1777.

C'est ainsi que, de mémoire d'homme, les champs ont toujours été champs et le bois a toujours été bois. La carte de Ferrarini établie en 1777 nous montre le site tel qu'il est encore aujourd'hui. Les paysages qui n'ont pas changé au cours des siècles sont très rares dans une région fortement urbanisée à proximité de la capitale. Ce fait à lui seul mérite la protection de la zone.

Un milieu exceptionnel

L'un des attraits du Bois Notre-Dame réside sans aucun doute dans son relief. Partant du plateau, on plonge littéralement vers la vallée. On passe de 110m à une altitude de 50m. Ce relief diversifié et des échappées visuelles donnent

à l'endroit une incontestable valeur paysagère. Le relief s'est façonné lentement au cours des temps géologiques. Au tertiaire, le profil accidenté de la zone apparaît. Au quaternaire, les dépôts tourbeux de la vallée de la Mazerine se forment. On y retrouve une séquence de sols typiques du Brabant sablo-limoneux. Les limons éoliens du quaternaire ont été découpés par

“ Le Bois Notre-Dame est un vestige de l'antique forêt charbonnière primitive. ”

l'érosion et ne sont plus présents dans le haut du bois, laissant apparaître un affleurement de sables bruxelliens podzolisés. Ces sables calcifères blanchâtres et les grès calcareux du lédien sont très filtrants, ils reposent sur une assise d'argiles yprésiennes imperméables. Cette couche d'argile favorise les marécages en fond de vallée. On va donc d'un milieu très sec sur le plateau vers une zone humide en fond de vallée parfois inondée.

Le relief détermine les différents milieux de la réserve. L'exposition plein Sud, la nature du sol, le taux d'humidité, la quantité d'humus sont déterminants pour la flore. Ces critères modulent une mosaïque diversifiée de milieux naturels et semi-naturels.

Des milieux différents de grand intérêt biologique

La Réserve se présente, d'une part, comme une zone boisée sur le plateau, sur les pentes et sur une petite partie du fond de vallée et d'autre part, d'une zone de prairies, sèches ou humides, en contrebas le long du ruisseau la Mazerine.



Jean-Claude Beaumont

Milieu forestier

La végétation est spontanée et mélangée avec prédominance de bouleaux, de chênes, avec un sous-bois abondant et varié. La strate arbustive est composée de sorbiers, noisetiers, sureaux, ronces... La strate herbacée est elle aussi très abondante avec des fougères, des graminées

Dans le bas de la pente, le milieu forestier sur sol humide est composé d'une végétation mélangée avec prédominance de diverses espèces de saules, dont la détermination précise est assez délicate, d'aulnes de sureaux ... avec un sous-bois dense composé de fougères, de graminées et de plantes à fleurs (Gouet tacheté, Menthe aquatique...)

“ La végétation est spontanée et mélangée avec prédominance de bouleaux, de chênes, avec un sous-bois abondant et varié. ”

et des plantes à fleurs (Lierre terrestre, Bugle rampante, Ficaire fausse renoncule, Digitale pourpre, carex, jonc ...). Plusieurs espèces exotiques y ont été malheureusement introduites: le chêne d'Amérique, le peuplier et plus ennuyeux: le prunier tardif classé espèce invasive.

Selon le Dr Ir Olivier Guillitte, collaborateur scientifique de l'Université de Liège: *le bois dispose d'une belle variété de potentiel de restauration vers la chênaie-hêtraie acidocline atlantique avec des poches de hêtraie atlantique neutrophile et des coulées d'aulnaies-frênaies (qui sont tous des habitats d'intérêts communautaires-HIC). La coupe à blanc effectuée au nord-est montre aussi la possibilité intéressante de créer des grandes clairières qui peuvent être conservées ou passer au stade de sarothamnaie (embuissonnement à base de Genêt des balais) ou plus intéressant encore dans les pentes exposées vers le Sud, en lande à callune (une autre HIC). La possibilité de laisser de nombreux arbres morts sur pieds confère aussi un intérêt biologique supplémentaire indéniable.*

Les Prairies de fauche

C'est une ancienne prairie formant un très grand bloc sur une pente magnifiquement exposée au sud et qui sont restées des prairies qui accueillent de nombreuses espèces de plantes mésophiles.

Dans le bas de la pente, les prés deviennent humides à très humides. C'est le domaine des espèces caractéristiques de la mégaphorbiaie. On y relève, entre autres: l'Eupatoire chanvrine, l'Ortie dioïque, le Liseron des haies, le Cirse maraîcher...

L'intérêt majeur du site réside, selon Monsieur Guillitte, en les prairies de fauche qui sont restées des prairies mésophiles avec plus de 20 espèces différentes au mètre carré et absence de plantes nitrophiles en abondance constituant aussi un HIC. La partie la plus au Nord héberge une belle station de l'Erythrée petite centaurée, une plante protégée par la loi sur la conservation de la nature. La position de ces prairies, par rapport au bois, permettra de créer une lisière étagée sur une cinquantaine de mètres de large, à valeur biologique exceptionnelle unique dans la commune et rarissime dans le Brabant Wallon.

Les autres zones intéressantes

Autrefois les **haies** étaient bien présentes dans le bas de la vallée. Le long du sentier, subsiste un tronçon de haie tout à fait remarquable. A d'autres endroits, il existe encore quelques témoins (aubépine, prunellier...). Reconstituer la haie le long de la frontière sud de la réserve devra être une priorité.

Il existe un **bassin d'orage** sur le site qui est devenu sauvage et recouvert de végétation. C'est un point d'eau qui, s'il est bien géré, pourrait devenir intéressant pour la flore et la faune.

Entre le bois et le lotissement situé au nord, un parc a été aménagé sur une zone très pentue. Cette zone qui est propriété communale pourra servir de **zone tampon**. Des talus dans le cadre du projet Maya ont été semés de plantes mellifères et cet hiver quelques arbres fruitiers vont être plantés. Ces aménagements sont très importants pour assurer la transition entre zone bâtie et bois et pour renforcer la quiétude de la réserve projetée.

Flore et Faune

Des inventaires scientifiques précis doivent encore être réalisés. Ce sont ces inventaires qui seront déterminants pour l'élaboration du plan de gestion.



l'Erythrée petite centaurée



Haie remarquable

Parmi les espèces botaniques déjà recensées sur le site, une quarantaine d'entre elles, sans être rarissimes, sont significatives d'habitats en voie de raréfaction, comme les milieux humides et les milieux oligotrophes.

Le site est particulièrement important pour les petits passereaux granivores et insectivores qu'ils soient nicheurs, migrateurs ou hivernants. Actuellement, le Bois Notre-Dame est fréquenté par 47 espèces d'oiseaux dont au moins 33 nichieuses certaines et 2 probables.

Parmi les mammifères fréquentant le site, on trouve le Chevreuil, le Renard roux, l'Ecureuil roux et de nombreux micromammifères. La présence d'une colonie importante de Lapins

“ Parmi les mammifères fréquentant le site, on trouve le Chevreuil, le Renard roux, l'Ecureuil roux et de nombreux micromammifères. ”

de garenne est bénéfique pour la gestion naturelle de la pelouse en lisière de bois et est aussi un maillon important dans la chaîne alimentaire. Enfin, le biotope est favorable (bois + lisière + prairie) au retour du Blaireau.

Les tritons et les grenouilles démontrent à suffisance, par leur présence, l'intérêt de protéger la zone.

Le bois mort, présent en quantité, est favorable aux populations d'insectes xylophages et par conséquent profite à toute la chaîne alimentaire. La prairie elle est favorable aux papillons. Le Hanneton commun (*Melolontha*



Jean-Claude Beaumont

Le futur Centre d'accueil de la réserve.

melolontha) et le Hanneton de la Saint-Jean (*Amphimallon solstitialis*) sont bien présents.

Intérêt du site dans le cadre du développement durable

Intérêt biologique

La colline du Bois Notre-Dame offre une gamme de milieux naturels tout à fait représentatifs de l'originalité géomorphologique et écologique du Brabant sablo-limoneux. Le paysage garde les traces de l'influence de l'économie agropastorale traditionnelle. La continuité du boisement pendant dix milles ans est tout à fait exceptionnelle.

Les Prés et Bois Notre-Dame sont un **maillon important dans le réseau de réserves naturelles** créées dans la vallée de l'Argentine (Réserves naturelles agréées du Nysdam, du Confluent, la roselière de Gaillemarde, de la prairie du Carpu, la Grande Bruyère de Rixensart, les Marais de Rosières), et de ce fait dans le **couloir naturel** qui relie la Forêt de Meerdaal au bois de Hal.

La zone n'est pas, assez bizarrement, proposée comme site Natura 2000. Des démarches auprès de la Région Wallonne sont en cours afin de l'y inclure.



Jean-Claude Beaumont

Un paysage pratiquement inchangé depuis des centaines d'années, au cœur d'une zone fortement urbanisée.

Intérêt paysager

L'intérêt paysager de la réserve est évident. Une photo vaut mieux qu'un long discours ... (voire ci-dessus)

Intérêt historique

Ce bois est un vestige de l'ancienne forêt primitive, c'est un témoin du passé qu'il faut conserver au même titre que n'importe quels autres monuments construits par l'homme.

Le pré de fauche est, quant à lui, un vestige des anciennes pratiques agricoles. Pratiques qui étaient bénéfiques à la biodiversité, qu'il sera bon de continuer.

Intérêt culturel, social

Il y a là une richesse culturelle qui ne concerne pas seulement les milieux scientifiques, mais aussi chaque citoyen. En protégeant un tel site, on pose un acte important pour sensibiliser la population à la protection de la nature et de la biodiversité et pour responsabiliser les voisins de la réserve au respect de leur environnement immédiat.

Intérêt didactique et récréatif

La vallée de la Mazerine et de l'Argentine comporte un réseau dense de promenades dans un cadre très varié. Les sentiers existants seront pré-

servés et aménagés, dans le respect de la qualité écologique du site. Tout en protégeant les parties les plus sensibles, la zone sera mise en valeur par des aménagements adaptés (panneaux didactiques) et par l'organisation de visites guidées, des classes vertes et des journées de gestion.

Centre éducatif

Un bâtiment ouvert existe sur le terrain. Il est d'une qualité architecturale indéniable. Restauré, il deviendra un centre éducatif moderne réservé aux classes vertes, il servira aussi de base de départ pour les balades guidées de découverte de la réserve. Il sera doté d'une exposition temporaire et/ou permanente, de matériel de projection et offrira une vue panoramique sur toute la vallée de la Mazerine. Il pourra aussi être accueillant pour la faune avec l'installation de nichoirs à hirondelles, d'abris pour chauves-souris...

Du pain sur la planche

Tout est à faire: nommer un conservateur, un comité de gestion, procéder aux inventaires faune et flore, établir un plan de gestion, présenter ce plan aux riverains et à la population, mettre en œuvre un plan de gestion, un contrôle et un suivi, des animations natures ... ●

Vos dons font la **Différence!**

Aidez-nous à les aider! **Les accueillir dans nos réserves naturelles**

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés ou même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles, ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

merci

La Ligue pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tous ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, 43 rue de Veeweyde, 1070 Bruxelles en mentionnant: «Don réserves naturelles.»

Un formulaire pré rempli est joint à cette revue.

Enfin agréées ...

Après l'agrément de la totalité de notre réserve naturelle du Cobri (13,05 ha) à Aveset-Auffe (Rochefort) le 26 avril 2012, ce sont nos réserves du Marais de Montreuil à Hensies (10,32 ha) et du Tournibois à Flobecq (5,13 ha) qui sont à présent agréées par la Région Wallonne (Arrêté ministériel du 30 août 2012). Ces dossiers ont été introduits en juin 2008, c'est vous dire que la procédure a été longue. Ces agréments sont la preuve que nos achats étaient justifiés, que ces parcelles sont importantes pour la biodiversité, c'est la reconnaissance aussi du travail accompli, c'est enfin une mesure supplémentaire de protection des sites dans le temps.



Les roches sculptées de la réserve du Tournibois.

Merci à Télé Mons-Borinage qui, à cette occasion, a réalisé un beau reportage sur le Marais de Montreuil. ●



Le chemin creux du Tournibois.



Le legs, perpétuez la vie

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT:

- Chez vous: il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de la déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire: il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

Exemple d'un testament olographe:

Ceci est mon testament.

Je soussigné(nom, prénoms), né(e) le..... à..... (date et lieu de naissance), domicilié à (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit:

Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve 43, rue de Veeweyde à 1070 Anderlecht:

- la totalité de mes biens,
- la somme de euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...) situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



Pour tout renseignements: la Ligue 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.



PCDN de Somme-Leuze

La Ligue est partie prenante du Plan Communal de Développement de la Nature de l'entité de Somme-Leuze où se trouve notre réserve de Jalna. Nous avons eu l'honneur de recevoir en juillet dernier l'équipe du PCDN à Jalna avec, à sa tête, monsieur Willy Borsus Député-Bourgmestre. C'est Eric Melin de l'université de Liège qui est chargé de l'étude et de la cartographie du réseau écologique du territoire communal.

Dans cette étude, qui est encore en cours, Jalna est déclaré site de très grand intérêt écologique en zone centrale, et la vallée du ruisseau du Trou du Loup, située en bordure de Jalna, est également de très grand intérêt écologique mais en zone de développement. Notre réserve possède également des affleurements rocheux (schistes 'calcarifères') qui présentent un intérêt écologique important. ●

LIBRAMONT
CHAMP DE FOIRE
WALEXPO SAMEDI
20 avril 2013

UNE EMISSION DE
VIVACITÉ
MA RADIO COMPLICITÉ

Le Printemps
Grandeur Nature

INVITÉS: **Natasha ST-PIER,**
Bruno Coppens et Alain Hubert

11h: Accueil
11h-18h: Marché du Printemps (60 exposants)
• Village nature
• Marché de produits du terroir
• Marché de produits bio
• Petit élevage
• Exposants matériel de jardinage, pépinières...

13h-16h: activités nature accessibles à tous: plantation de haies, construction de cabanes en osier vivant, semis d'un pré fleuri, construction de nichoirs...
16h30: set acoustique de Natasha St-Pier

Entrée gratuite

RENSEIGNEMENTS: www.natagora.be/ardennecentrale ou 061/51 01 67

Logos: Natagora, Libramont, VLAN (Ardenne Hebdo), Ardennes, Fédération des Associations de Jardins, etc.



Legs en duo, une formule particulièrement intéressante

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession stipule que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme la Ligue qui devra, elle payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physique et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



Pour tout renseignements: la Ligue 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

Un hôtel à Prés Rosières

Godfried Merlevede

NOS RÉSERVES NATURELLES

Le 30 septembre dernier, a eut lieu une activité majeure dans notre réserve naturelle «Prés Rosières» à Deux-Acren. Après avoir suivi avec beaucoup d'attention dans notre centre d'accueil - en compagnie des adultes - une présentation Powerpoint très instructive au sujet du rôle des abeilles dans la nécessaire pollinisation et de la disparition des abeilles, un groupe de louveteaux et de baladins de la 7^{ème} Unité Sainte-Anne CCB Lessines (Deux-Acren) ont construit avec beaucoup d'enthousiasme deux hôtels pour abeilles solitaires, un destiné à la réserve et un autre pour le jardin de l'ancien hôpital Notre Dame de la Rose, devenu musée, à Lessines. Ils seront toujours les bienvenus dans la réserve pour y suivre le résultat de leur travail. Mais ce n'est pas tout: les enfants ont été invités à construire avec de simples moyens chacun un mini-hôtel pour leur propre jardin. Cette activité Nature-culture s'est déroulée en collaboration avec Action Nature. Les adultes pendant ce temps ont visité la réserve en compagnie de notre conservateur Godfried Merlevede.

Comme c'est le cas chaque premier mercredi du mois, nous avons rassemblé il y a deux mois nos collaborateurs pour délimiter avec une clôture, sur une distance de 300 m sur 10 m un espace tout au long de notre nouveau bois, en vue du développement spontané d'une lisière, biotope disparaissant de plus en plus et tellement important pour faune et flore.

Le mois passé nous avons planté un taillis de 400 arbustes sur une prairie destinée à un bois



Hugo Willocx

Récolte de roseaux pour la confection des nichoirs à abeilles solitaires.

spontané, pour éviter l'envahissement des chardons et de ce fait les rouspétances des voisins. ●

info

Godfried Merlevede

PRES ROSIERES / DE RIETBEEMD

Tel.: 068 30 01 07

GSM: 0486 871 787

NON AUX DEMONSTRATIONS DE RAPACES

SIGNEZ NOTRE PÉTITION!

Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site www.protectiondesoiseaux.be ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses!



Non aux démonstrations de rapaces

Depuis quelques années se multiplient, lors de divers événements, des démonstrations de vols de rapaces au cours desquelles des 'pseudo-fauconniers' présentent différents oiseaux de proie à leur public, dans des mises en scène plus ou moins recherchées.

La publicité attire beaucoup de visiteurs à ces exhibitions qui constituent, à de multiples égards, une atteinte évidente aux droits des oiseaux.

Ludivine Janssens

Notre argumentaire se développera en trois axes, chacun sera abordé au fil des parutions :

- 1) L'atteinte au bien-être.
- 2) Le battage médiatique et le trafic.
- 3) L'impact sur l'environnement.

Une atteinte au bien-être

Les démonstrations de rapaces constituent une atteinte évidente au bien-être des oiseaux et ne respectent donc pas la législation sur la protection et le bien-être des animaux. Certaines pratiques qui en découlent sont, en effet, en désaccord avec les besoins essentiels des rapaces, quand elles ne sont pas directement sources de souffrance.

Enfermement et entraves

Les rapaces détenus en captivité sont bien sûr enfermés dans des volières. Lors des démonstrations, et même en-dehors de ces périodes, il est fréquent que les pseudo-fauconniers ajoutent à cette détention une souffrance supplémentaire, en laissant l'oiseau cheville à son billot. Il n'est pas rare de voir les rapaces exposés à la foule, les pattes entravées et attachées à un perchoir, pendant tout un après-midi. L'enfermement et l'impossibilité de se mouvoir sont des atteintes au bien-être et peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'état physique et comportemental de l'animal.

Problèmes de comportement

Le premier problème constaté est un stress intense causé notamment par la présence de l'homme. Un des comportements provoqués par ce stress est le fait de se jeter contre les parois des cages, ce qui peut provoquer des blessures, dont une blessure typique sur le bec, que l'on retrouve souvent chez les rapaces sauvages mis en volière. Le stress, particulièrement exacerbé chez les oiseaux capturés dans la nature, donc n'ayant pas l'habitude de l'homme, peut, également, être responsable d'une immunosuppression et d'un manque d'appétit.





Ludvine Janssens

Capuchons

L'usage de capuchons recouvrant la tête de l'animal est très répandu. Le but de ces capuchons est de calmer les rapaces en les aveuglant, ce qui les rend plus dociles. Ces capuchons sont souvent décorés et jouent donc également un rôle 'esthétique'. Ils sont surtout utilisés lors du transport de l'animal.

Si cet usage est, et a toujours été, répandu en fauconnerie, il n'en est pas moins condamnable. Nous considérons, en effet, que priver un animal d'un de ses sens pendant une période plus ou moins longue est une atteinte à son bien-être.

Oiseaux nocturnes exposés le jour

Il n'est pas rare que des rapaces nocturnes (chouettes, Grands-ducs, ...) soient utilisés lors de démonstrations se passant en pleine journée. Ces oiseaux sont exposés, en plein après-midi, sans possibilité de se cacher pour échapper à la lumière. En forçant un animal nocturne à être actif pendant la journée, on bouscule en effet complètement son rythme biologique, sans compter l'inconfort infligé par l'éblouissement dû à la lumière. Des chouettes recueillies dans un centre de révalidation étaient ainsi déphasées, restaient éveillées toute la journée et dormaient pendant la nuit.

Des conditions stressantes

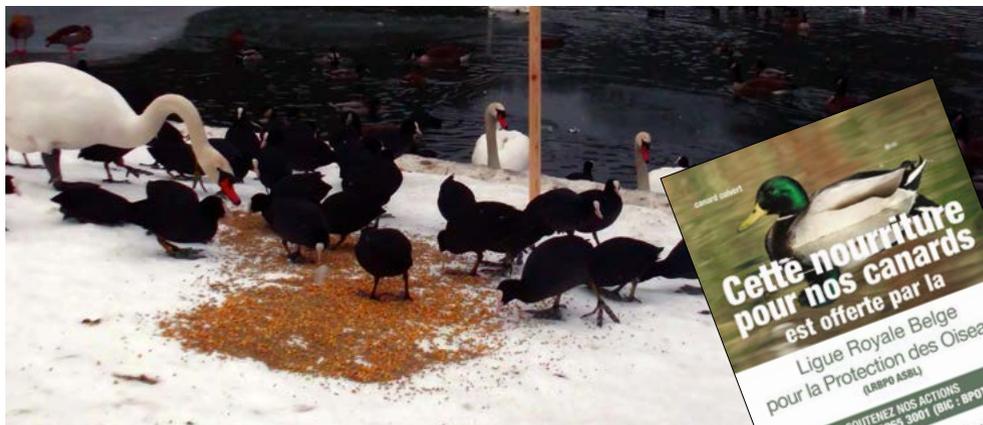
Les démonstrations de rapaces ayant lieu à l'extérieur impliquent que les oiseaux doivent être transportés, parfois sur de longues distances puisque de nombreux pseudo-fauconniers se produisant en Wallonie proviennent de Flandre. D'autre part, les endroits dans lesquels elles ont lieu (marchés, foires, brocantes) sont particulièrement bruyants

“ **Les démonstrations de rapaces constituent une atteinte évidente au bien-être des oiseaux et ne respectent donc pas la législation sur la protection et le bien-être des animaux.** ”

et les oiseaux y sont confrontés à un va-et-vient de passants, parfois d'animaux (chiens). Qui plus est, la «coopération» du prédateur dans le spectacle s'obtient à l'aide d'appâts. Dès lors, de sorte à assurer la «qualité» du spectacle, les oiseaux de proie sont affamés, ce qui les rend beaucoup plus réactifs lorsque la nourriture est présentée. ●

Aide aux oiseaux des étangs d'Ixelles

LA LIGUE EN ACTION



Toujours à cause du grand froid qui s'est abattu sur notre pays fin janvier, et suite à l'appel de nombreuses personnes, la Ligue a offert de la nourriture variée et adaptée pour les oiseaux des étangs (gelés) d'Ixelles.

Merci à l'Administration communale d'Ixelles de nous avoir donné l'autorisation d'aider les oiseaux des étangs. ●



La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous donne rendez-vous au

WEEK-END DES HIRONDELLES

22 & 23 juin 2013

PARTICIPATION GRATUITE

Activités de découverte dans le cadre du recensement «Devine, combien d'hirondelles sont nos voisines!»

(du 22 au 30 juin)



plus d'info sur: www.protectiondesoiseaux.be

Le combat de Khalya

Une matinée dominicale sous un manteau blanc. C'est dans cette atmosphère que Khalya, 7 ans, et son papa nous accueillent au Chalet du Laerbeek pour nous donner les consignes de la promenade qui va suivre. L'objectif de cette balade, sensibiliser les gens à l'avifaune bruxelloise et au nourrissage en période de gel.

Yvan Bruyninckx

La petite troupe, parée pour affronter le frimas, s'élance vers le bois du Laerbeek, pour une première observation de Mésanges charbonnières et les premiers conseils sur le nourrissage. On nous montre comment attacher une boule de graisse ou comment disposer les graines sur un plan surélevé, tel un poteau ou une branche sciée. Khalya nous rappelle aussi, au détour d'un ruisseau, tout l'intérêt des zones humides pour la vie des oiseaux. En effet, au-delà de la source de nourriture et de boisson, le cours d'eau regorge de biodiversité.

Au fil du périple, nous croiserons encore d'autres espèces, comme les Corneilles noires, les Pies bavardes, les Grives litornes et... les Perruches à collier, parfaitement adaptées à notre climat, dont le cri perçant et les couleurs vives interpellent les promeneurs.

Les Sittelles torchepots sont aussi au rendez-vous, nous montrant leurs doux atours. Elles escaladent avec aisance le tronc d'un hêtre. Elles susciteront l'émerveillement parmi les participants qui, pour la plupart, découvrent cette espèce pour la première fois.

La promenade se terminera par une distribution de boules de nourrissage et de graines pour passereaux qui, nous l'espérons, ravivera, dans les esprits des participants, les conseils prodigués pour soutenir nos amis à plumes.



Khalya et son papa.

Une réussite donc! Et plus encore, un espoir, porté par la prochaine génération, de voir la beauté et les bienfaits de la nature perdurer. Mais, par-dessus tout, un rappel que cet espoir est influencé par les actions de notre génération, et de la responsabilité de celle-ci en matière de conservation de la nature. ●



Devine qui vient manger au Château ...

Nadine Peleman

Ce 12 janvier 2013 avait lieu la seconde édition de «Devine qui vient manger au château ...» au parc du Karreveld à Molenbeek-Saint-Jean avec la présence de La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, le service biodiversité de la commune de Molenbeek et Natagora Bruxelles.

Nadine Peleman

Cet événement était en prélude au comptage national des oiseaux de nos jardins qui se déroulait le week-end des 2 et 3 février. Nous avons été agréablement surpris du nombre de questions des personnes présentes

(Comment accueillir nos oiseaux, comment placer les nichoirs et les mangeoires). Force est de constater que beaucoup de gens s'intéressent à notre gent ailée. Chacun(e) essaye, avec ses moyens, d'aider et de trouver une solution pour un environnement plus agréable. Si tout le monde apporte sa petite pierre, l'avenir deviendra peut-être meilleur pour notre nature qui en a tant besoin!

Nous tenons à remercier Jean-Claude Beaumont notre président et Guy Daine, un de nos bénévoles qui ont fait leur maximum pour rendre notre stand accueillant afin de vendre nos produits, et d'aider nos oiseaux des jardins à passer le cap d'un hiver qui s'annonçait rude. Merci à Martine Wauters, la conseillère en biodiversité de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, d'avoir organisé cet événement.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en janvier 2014!



Nadine Peleman

Agenda des activités

Mars à Juin 2013

1 MARS > 24 MAI

Participation au Concours photos
«Au fil de l'eau».

8 > 12 AVRIL

Stage nature «Le réveil de la Nature» à Jalna.

20 AVRIL

Stand au salon «Le Printemps Grandeur
Nature de VivaCité» à Libramont.

19 > 21 AVRIL

Présence au salon «Valériane Bruxelles»
à Tour et Taxis.

20 & 21 AVRIL

Comptage des Moineaux.

27 & 28 AVRIL

Présence au salon «de la Nature et
des Saveurs» à Fernelmont.

25 & 26 MAI

Portes ouvertes au CROH de Bruxelles-Capitale.

2 JUIN

Présence à la fête de l'environnement
au cinquanteaire à Bruxelles.

7 > 9 JUIN

Présence au salon «Je suis au jardin»
au Château de la Hulpe.

22 & 23 JUIN

Week-end des Hirondelles.

**Kom thuis bij
een gezonde bank.**

Ook voor uw woonkrediet.

**Bienvenue dans
une banque saine.**

Egalement pour votre crédit logement.

Argenta Kris Debremaeker GCV

Place Guido Gezelle Plein 1083 Ganshoren

Tel : 02/420 30 04

Mail : kris.debremaekergcv@argenta.be

RPR 0806486704
FSMA106011CACB



Clôturer son jardin, un geste pas anodin!

Tout comme les oiseaux et les mammifères sauvages, l'homme éprouve le besoin de marquer et de défendre son territoire.

Jean-Claude Beaumont

Souvent, ce désir passe par la pose de haies, de clôtures, de palissades, voire de murs en briques dans le meilleur des cas ou en béton dans le pire. Ces travaux ont un impact non négligeable sur le paysage, la faune, et la convivialité de nos quartiers.

Inutile de vous décrire l'impact visuel qu'ont certaines clôtures mal intégrées dans l'environnement comme par exemple: les haies de

“ Quant à la convivialité de nos quartiers, les clôtures hautes et opaques nuisent aux contacts entre voisins et n'encouragent certainement pas les bonnes relations de voisinage. ”





Cyprés qui ferment le paysage, les murs en dalles de béton ou en blocs de béton qui ne sont pas intégrés au bâti existant et qui minéralisent à outrance notre environnement, les treillis avec occultation, en plastique vert, qui 'artificialisent' l'espace public ...

L'impact sur la faune est non négligeable. Les haies constituées d'espèces exotiques sont pauvres en organismes vivants et ne sont, par



VOICI QUELQUES SUGGESTIONS

- Donnez priorité à la végétation constituée de plantes indigènes. Les haies d'épineux (aubépines par exemple) sont particulièrement intéressantes contre l'intrusion. Les haies d'espèces indigènes mélangées sont les plus esthétiques et les plus riches en biodiversité.
- Évitez les haies mono spécifiques, variez les hauteurs, laissez certaines zones libres pour avoir des échappées visuelles et pour faire la causette avec le voisin.
- S'il faut absolument un grillage comme pour empêcher le chien de vagabonder, préférez un treillis a grandes mailles (tout dépend de la grandeur du chien). Vous pouvez aussi ne clôturer qu'une partie du Jardin qui sera réservée à votre animal de compagnie. Dans tous les cas, votre grillage sera camouflé par une haie, par des plantes grimpantes (Lierre, Chèvrefeuille...).
- Si vous optez pour une clôture constituée de bois de Châtaignier reliés par du fil métallique, choisissez celle qui laisse un espace de 7 cm entre les piquets. Cette clôture a un aspect assez naturel et n'est en général pas trop haute (1m).



conséquent, d'aucune utilité pour les mammifères et les oiseaux. Ces derniers, par exemple, ne nichent pas dans les Cyprés. Les clôtures à petites mailles empêchent la libre circulation des petits mammifères (Lapins, hérissons, Batraciens...). Combien de hérissons ne se sont-ils pas fait étrangler dans ces clôtures? Combien d'oiseaux ne se sont-ils pas pendus aux fils de fer barbelés? Quant aux murs en dalles de béton ou en blocs de béton, ils sont tout simplement 'antiécologiques'. Un bémol toutefois pour les vieux murs de

“ Nos actions au jardin ne sont jamais anodines, elles influenceront en bien ou en mal la biodiversité locale. Il suffit d'un peu de réflexion, d'information et de bon sens. ”



briques ou de pierres du pays qui, grâce à des joints composés de mortier à base de chaux, accueillent des mini-plantes et une faune spécifiques. Les murets en pierres sèches et les gabions sont, eux aussi, favorables à la flore et à la microfaune.

Quant à la convivialité de nos quartiers, les clôtures hautes et opaques nuisent aux contacts entre voisins et n'encouragent certainement pas les bonnes relations de voisinage.

Dans les pays anglo-saxons, et particulièrement aux Etats-Unis, les lotissements sont



dépourvus de séparations physiques entre les différentes parcelles. Les quartiers y gagnent en espaces visuels et sont plus en harmonie avec le paysage. C'est une question de mentalité qu'il serait peut-être bon d'envisager chez nous. En Belgique, certaines communes interdisent les haies de conifères ou de lauriers. Dans tous les cas, il faut une demande d'urbanisme pour les clôtures non végétales. Pour toute information, contactez le service environnement et/ ou le service urbanisme de votre commune.

Nos actions au jardin ne sont jamais anodines, elles influenceront en bien ou en mal la biodiversité locale. Il suffit d'un peu de réflexion, d'information et de bon sens.

Hermann Benjes a décrit à la fin des années 1980 une technique originale. Les «haies de Benjes» sont des haies constituées de branches de bois mort disposées à l'horizontal sur le sol. Elles servent d'abris et de réserves de nourriture aux oiseaux et autres animaux. Ceux-ci déposent leurs déjections sous ces monticules de bois donnant ainsi naissance en quelques années à une haie naturelle. (fr.academic.ru) ●

Les Oiseaux hivernants

Les rigueurs de l'hiver poussent les oiseaux d'Europe du Nord et de l'Est à migrer vers des régions au climat plus clément. La Belgique, comme halte ou étape, en fait partie.

Ludivine Janssens

C'est ainsi, qu'en hiver, de nombreuses espèces, absentes ou presque, sont davantage observables dans nos contrées. La plus ou moins grande diversité et le nombre d'oiseaux qui nous visitent, varient d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques et alimentaires des pays septentrionaux d'où ils viennent.

“ **Beaucoup de nos oiseaux sédentaires sont sensiblement complétés par les arrivants saisonniers du Nord et de l'Est.** ”

En effet, le manque de nourriture et les sols enneigés des régions arctiques forcent certaines espèces à venir en Europe, où comparativement, elles trouvent notre hiver plus doux.

Le flux et le reflux des autres hivernants habituels est un peu plus régulier. Les Pinsons du Nord apparaissent tous les ans, souvent mêlés à des bandes erratiques de Pinson des arbres. Des petites bandes de Grives mauvis évoluent, ça et là, dans les bois éloignés des habitations. Par ailleurs, beaucoup de nos oiseaux sédentaires

sont sensiblement complétés par les arrivants saisonniers du Nord et de l'Est. C'est particulièrement le cas des Buses variables et des Corbeaux freux. Dans l'opinion publique, l'accroissement hivernal de certaines espèces prête à erreur sur l'expansion locale et durable de leurs populations. A la fin de l'hiver, les freux immigrés retourneront dans leurs plaines de Russie d'où ils sont venus en majorité.

De plus, des hivers très froids peuvent décider du départ d'oiseaux, qui normalement ne migrent pas, vers des zones au climat plus doux. Le départ de milliers d'oiseaux est la conséquence d'une raréfaction brutale de leur nourriture. Des afflux soudains de Vanneaux, d'Étourneaux, de Roitelets huppés et d'alouettes peuvent se pro-



Bernache nonnette



Lucdivine Janssens

Oies rieuses

duire, venant de n'importe quelle partie de l'Europe où la nourriture est rendue inaccessible par le gel. Les Pics épeiches scandinaves peuvent envahir le nord de l'Europe centrale quand les graines de conifères se font rares. La Belgique joue souvent un rôle de refuge en cas de vague de froid plus nordique.

Dans le nord de l'Europe, les conifères produisent beaucoup de graines tous les deux à quatre ans et, dans l'intervalle, il peut y avoir une année de pénurie complète. Les Becs-croisés des sapins envahissent alors le sud et l'ouest du continent. Le Jaseur boréal fait aussi partie de ces migrants occasionnels. Il revient périodiquement par cycle. Ces oiseaux se nourrissent habituellement de baies de sorbier, et on les observe rarement dans notre pays. Parfois, les baies manquent, aussi les Jaseurs boréaux s'envolent-ils à la recherche de leur nourriture. Ces sortes de mouvements sont le fait d'espèces dépendantes d'une source de nourriture dont la quantité peut varier fortement d'une année à l'autre.

Mais, c'est sur et autour des nombreux étangs de notre région que la halte (ou le passage des oiseaux hivernants) se manifeste dans toute son ampleur et sa variété. C'est par centaines que Canards siffleurs, Fuligules milouins et morillons, Sarcelles d'hiver, Grèbes huppés

et Foulques macroules y stationnent. Sur les rives, se détache la blancheur immaculée des Grandes aigrettes. A ces foules se joignent aussi, venus de la taïga et de la toundra, des Garrots à œil d'or, des Harles bièvres et en petit nombre des Harles piettes à la robe étrange. Les oies y sont plus nombreuses que d'habitude. Les Oies cendrées, des moissons, rieuses et naines cohabitent dans les polders, fréquemment accompagnées de quelques individus de Bernache nonnette. La recherche des aliments y est plus aisée car le gel et la neige sont moins fréquents. Ces oiseaux mangent surtout des herbes et autres plantes ou encore des invertébrés des plages ou des champs. De même, de nombreux oiseaux des eaux douces hivernent en mer et près des côtes où la glace est absente; il s'agit par exemple des Bernaches cravants, des grèbes, plongeurs et de nombreux limicoles de l'Arctique.

Le spectacle est impressionnant. Il suffit que d'obliques rayons du soleil agitent et percent un voile de brume pour que la scène devienne féérique. Bien sûr, au contraire de la belle saison où l'observation des oiseaux est susceptible de constituer un à-côté divertissant de la promenade dominicale, il faut en hiver une volonté et une curiosité affirmées pour affronter la bise au lieu de rester calfeutré dans un intérieur douillet. ●

Une hôtesse inattendue

Dans l'après-midi du 7 août 2012, un grand oiseau blanc, l'arrière des ailes noir, se pose dans la prairie proche de mon habitation. Ce n'est pas un héron, ma surprise est totale! L'allure majestueuse, la taille, le plumage, le bec et les longues pattes rouges révèlent une cigogne.

Christophe Schyns

A l'étonnement, succèdent les questions. D'où vient-elle? Pourquoi se poser ici? Elle va repartir bientôt? Vite, une photo pour garder un souvenir de cette présence inhabituelle et fugace sans doute!

Ce 24 février 2013, à 18 heures, au moment où j'écris ces notes, la même cigogne quitte la dalle de cheminée d'une maison voisine. Elle s'y est couchée pour y passer la nuit. Mais une averse de neige l'importune; sans doute, l'accumulation des flocons incommode son plumage. Elle se dresse et s'envole. Ses battements d'ailes lents et aisés l'entraînent vers le ruisseau. Je la distingue à peine au travers des flocons virevoltant dans le ciel. Déjà, elle vire à 180° et vole vers

ma maison. Nullement gênée par la giboulée, elle entame l'appontage. Pattes tendues, ailes écartées, mouvements précis, elle se pose en parfait équilibre sur la tuile faîtière proche de la cheminée. Le temps de se secouer en deux coups d'aile, la voilà déjà repartie. Elle aperçu, à cent mètres, mon voisin qui pose sans doute quelque nourriture près de sa haie. Elle plane et se pose à quelques mètres du «restaurant» et quand celui-ci tourne le dos, elle marche jusqu'à «l'assiette garnie». Son repas terminé, elle rejoint son lieu de départ. La nuit est proche, elle se couche sur la dalle tiède de la cheminée pour y passer une nouvelle nuit.

Devenue l'attraction de notre petit village, la cigogne étonne. Pourquoi est-elle restée? Des rémiges manquantes à la voilure droite l'ont-elles forcée à interrompre sa migration? Pourquoi est-elle restée ici?



Christophe Schyns

Son milieu d'adoption

Stinval, petit village à l'extrémité du Condroz occidental, se blottit au pied d'une hé schisteuse, dans le vallon d'un ruisseau né de la résurgence de quatre autres disparus en sous-sol, dans la dépression calcaire de l'ouest du village. Prairies, champs cultivés (maïs), bois, quelques étangs et un ruisseau couvrent cette dépression choisie comme zone de chasse par la cigogne.

Son gîte

Jusqu'aux mauvais jours de l'hiver, la Cigogne choisissait pour «hôtel», les tuiles faîtières de ma toiture. Peut-être, y disposait-elle d'un bon point d'observation. Ni hauts arbres, ni toits plus élevés ne gênent la vue.

Au lever du soleil, elle part à la recherche de nourriture. Elle revient souvent avant le coucher du soleil. Nullement gênée par le jeu des enfants dans le jardin, elle reprend sa place habituelle. Parfois, elle salue ses retours d'un mouvement du cou et de la tête ponctué de claquements.

Les intempéries et le froid hivernal l'ont poussé à changer de gîte. Les nuits de grand vent, des bruits inhabituels sur le toit me renseignaient des difficultés qu'elle éprouvait pour s'y maintenir en équilibre. Elle s'envolait chercher un abri que j'ignore encore maintenant. Elle revenait dès la tombée du vent.

Depuis le froid persistant, elle passe ses nuits sur la dalle bétonnée de la cheminée d'un foyer à bois d'une maison voisine. Elle ne dort plus dressée sur une patte, mais couchée.

En quête de nourriture

Quotidiennement, elle arpente les prés environnants, le bec proche du sol prêt à saisir petits rongeurs, lombrics, insectes et larves. Marcher dans le ruisseau proche et dans le petit étang du chantoir saturé d'eau lui est coutumier. Elle est souvent accompagnée d'un Héron et plus rarement de deux Ouettes du Nil. Le maïs récolté, le champ dénudé a agrandi son terrain de chasse. Avec l'hi-



ver, la terre gelée ou couverte de neige, elle se tient près de ma maison. J'ai hésité à la nourrir, de peur de perturber son comportement et de l'empêcher de poursuivre son voyage vers l'Afrique. Mais, sa présence continue dans le jardin, sur la table extérieure, sur la boîte aux lettres, ... m'a forcé à lui donner des restes de cuisine. Sans l'avoir cherché, j'ai atténué sa méfiance naturelle à l'égard de la famille. Il arrive qu'elle partage la pelouse distante de quelques mètres des enfants, qu'elle marche à ma suite quand je dépose les restes de cuisine dans le fond du jardin. Mais, dès que la neige disparaît, elle retrouve son terrain de chasse et n'est plus guère intéressée par une autre nourriture.

Autres observations

Le 21 août après-midi, la Cigogne occupée à chercher sa nourriture, interrompt sa marche et soudain s'envole dans le ciel jusqu'à disparaître de ma vue. Quelques minutes passent et: surprise! Plusieurs cigognes tournoient au-dessus du pré et s'y pausent. Ce sont 24 Cigognes qu'elle ramène. Elles se nourrissent dans les prés voisins, occupent les toits des quelques maisons environnantes pour passer la nuit et repartent en début d'après-midi le lendemain. Au coucher du soleil, notre Cigogne, elle, nous revient et regagne son toit.

A la mi-octobre, elle va encore revenir accompagnée. Elles sont deux à passer la nuit. Le lendemain, la compagne de notre Cigogne poursuivra seule sa route. Que fera-t-elle en ce début de printemps? A suivre... ●

Cyrano de Bergerac: un écologiste précurseur

Cyrano au long nez, mis en scène en 1897 par Edmond Rostand, fut un écrivain bien réel, généreux et hardi de sa plume, comme il le fut de son épée. Cadet de Gascogne à 19 ans, il quitta les mousquetaires dans sa vingtième année, après avoir été blessé à Sedan puis à Arras.

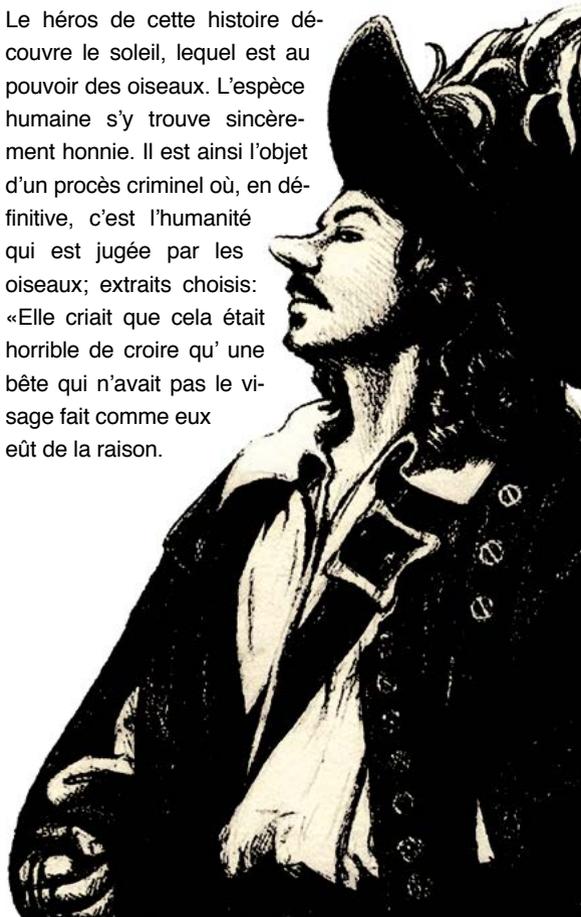
Alain Lebrun

Il va alors, jusqu'à son décès à l'âge de 35 ans, s'adonner à l'écriture, pourfendant les conventions, mœurs et croyances de son temps. Ce libre-esprit, dans la tradition gauloise, annonce les Lumières et même peut-être mai 68. Ce qui le caractérise est son style amusant et puissant. Mais ce qui le distingue davantage encore c'est son amour de l'univers et sa mise en cause tant du géocentrisme, qui avait encore des partisans à l'époque, que de l'anthropocentrisme.

Dans «Histoire comique des empires et états du soleil», il développe une vision quasi animiste, puisant peut-être dans les apports pythagoriciens ou druidiques, lorsqu'il évoque avec précision les mouvements intérieurs de l'arbre sous la hache du bûcheron ou bien encore le parler secret des arbres:

«C'est l'haleine de leur parole, et ce petit murmure ou ce bruit délicat dont ils rompent le sacré silence de leur solitude, c'est proprement leur langage; mais encore que le bruit des forêts semble toujours le même, il est toutefois si différent que chaque espèce de végétaux garde le sien particulier; en sorte que le bouleau ne parle pas comme l'érable, ni le hêtre comme le cerisier.»

Le héros de cette histoire découvre le soleil, lequel est au pouvoir des oiseaux. L'espèce humaine s'y trouve sincèrement honnie. Il est ainsi l'objet d'un procès criminel où, en définitive, c'est l'humanité qui est jugée par les oiseaux; extraits choisis: «Elle criait que cela était horrible de croire qu'une bête qui n'avait pas le visage fait comme eux eût de la raison.



- Hé quoi! murmuraient-ils l'un à l'autre, il n'a ni bec, ni plumes, ni griffes, et son âme serait spirituelle? O Dieu! quelle impertinence!

(...)

Il n'y avait pour avocats, pour conseillers et pour juges, à la séance, que des pies, des geais et des étourneaux.»

«Je pensais recomparaître dès le lendemain, et tout le monde le croyait ainsi; mais un de mes gardes me conta au bout de cinq ou six jours que tout ce temps-là avait été employé à rendre justice à une communauté de chardonnerets qui l'avait implorée contre un de leurs compagnons. Je demandai à ce garde de quel crime ce malheureux était accusé.



-Du crime, répliqua le garde, le plus énorme dont un oiseau puisse être noirci. On l'accuse ... le pourrez-vous bien croire? on l'accuse ... mais, bons dieux! d'y penser seulement, les plumes m'en dressent à la tête; enfin, on l'accuse de n'avoir pas encore, depuis six ans, mérité un ami; c'est pourquoi il a été condamné à être roi, et roi d'un peuple diffèrent de son espèce.»

«Cette pie que j'avais toujours remarquée pleine de compassion pour moi, se vint percher sur mon arbre, où, feignant de se divertir à becqueter la mousse:

- En vérité, me dit-elle, vous ne sauriez croire combien votre malheur m'est

sensible; car encore que je n'ignore pas qu'un homme parmi les vivants est une peste dont on devrait purger tout Etat bien policé, quand je me souviens d'avoir été toutefois dès le berceau élevée parmi eux (...) je ne saurais y songer, sans que l'eau m'en vienne aux yeux et à la bouche.»

«Pensiez-vous donc, me dit-elle, que ce grand aigle fût notre souverain? C'est une imagination de vous autres hommes qui, à cause que vous laissez commander aux plus grands, aux plus forts et aux plus cruels de vos compagnons, avez sottement cru, jugeant de toutes choses par vous, que l'aigle nous devait commander. Mais notre politique est bien autre; car nous ne choisissons nos rois que les plus faibles, les plus doux et les plus pacifiques, encore les changeons-nous tous les six mois.»

L'avocat de l'humain poursuivi, un étourneau, déclare:

«Je pense, Messieurs, qu'on n'a jamais révoqué en doute que toutes les créatures sont produites, par notre commune mère, pour vivre en société. Or, si je prouve que l'homme semble n'être né que pour la rompre, ne prouverai-je pas qu'allant contre la fin de sa création il mérite que la nature se repente de son ouvrage?

La première et la plus fondamentale loi pour la manutention d'une république, c'est l'égalité; mais l'homme ne la saurait endurer éternellement: il se rue sur nous pour nous manger, il se fait accroire que nous n'avons été faits que pour lui; il prend pour argument de sa supériorité prétendue la barbarie avec laquelle il nous massacre, et le peu de résistance qu'il trouve à forcer notre faiblesse.»

«La pauvre bête n'ayant pas comme nous l'usage de la raison, j'excuse ses erreurs; quant à celles qui ne sont filles que de la volonté, j'en demande justice: par exemple, de ce qu'il nous tue, sans être attaqué par nous; de ce qu'il nous mange,



pouvant repaître sa faim de nourriture plus convenable; et ce que j'estime beaucoup plus lâche, de ce qu'il débauche le bon naturel de quelques-uns des nôtres, comme des laniers, des faucons et des vautours, pour les instruire au massacre des leurs, à faire gorge-chaude de leur semblable ou nous livrer entre ses mains.»

On le voit, Cyrano prône la libération de la tyrannie politique, religieuse et morale. Il prévient qu'il n'y aura pas d'avenir à se ruer dans un humanisme intégriste où l'on remplacerait les anciennes vedettes par un homme-dieu ou un homme-roi, lequel perpétuerait sa propre tyrannie sur la Nature. Dommage que cet avertissement ait été étouffé par les Lumières et le rationalisme froid qui suivit (Pascal, Voltaire, etc ...). La preuve en est d'ailleurs le peu d'écho donné de nos jours à Cyrano de Bergerac dans l'enseignement de la langue et de la littérature.

En décrivant romanesquement un monde à contrepied de la société où, par exemple, les rois sont élus pour six mois et les femmes peuvent assigner en justice les hommes qui les auront refusées, Cyrano questionne notre mode de pensée par des extravagances qui sont beaucoup moins impertinentes qu'il n'y paraît. Ce procédé littéraire qui vise à critiquer la société où vit l'auteur par l'évocation d'un monde imaginaire fut d'ailleurs repris plus d'une fois après lui (Lettres persanes, Montesquieu, 1721, ou L'île des gauchers, A. Jardin, 1995). Nous recommandons tout spécialement la lecture du livre précité, ainsi que de celui intitulé Histoire comique des états et empires de la lune, deux manuscrits découverts quelques années après sa mort, en 1655. ●



Vos dons font la **Différence!**

Aidez-nous à les aider! **Les soigner dans nos Centres de Revalidation**

Aider les oiseaux, c'est les soigner quant ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour Oiseaux Handicapés ont accueilli l'année passée plus, de dix milles oiseaux.

Cela nécessite des frais important d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture ... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

merci

La Ligue pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tous ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, 43 rue de Veeweyde, 1070 Bruxelles en mentionnant: «Don Centres de Revalidation»
Un formulaire pré-rempli est joint à cette revue.

Le CROH de Bruxelles-Capitale fête ses 20 ANS !

Yvan Bruyninckx

Le réseau de Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH) fut créé en 1979, par notre regretté Président Roger Arnhem, à l'intention des oiseaux en détresse. Le champ d'action s'est élargi aujourd'hui à toute la faune sauvage. Plus particulièrement, le CROH de Bruxelles-Capitale a débuté ses activités en 1993 et c'est à cette occasion que la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux fête les 20 ans du seul centre d'accueil pour les animaux sauvages et N.A.C (Nouveaux Animaux de Compagnie) en Région Bruxelloise.

Vingt ans d'actions, de sauvetages, d'interventions et de soins au quotidien. Pour cela, nous pouvons remercier notre soigneur, Dominique Hoste, dont l'implication et la motivation sont indéfectibles. Nous remercions aussi les bénévoles qui s'investissent gratuitement dans la revalidation de notre faune et sans qui rien ne serait possible.

Durant toutes ces années, plus de 40.000 animaux sauvages ont été soignés au sein de notre



Roger Arnhem

association, dont plus de la moitié ont été remis en liberté, avec la collaboration des Eaux et Forêts, des zones de Police, des Pompiers, ainsi que de Bruxelles-Environnement. La plupart de ces animaux nous sont amenés par un public varié, allant du passionné à monsieur tout le monde qui, interpellé par un animal en perdition, fait le choix de nous en prévenir ou, mieux, de nous l'apporter. Nous encourageons tout un chacun à faire de même.

Cette année, le CROH ouvre ses portes lors du week-end des 25 et 26 Mai. Ce sera donc l'occasion de vous informer, nombreux, sur nos activités. ●

«Animaux en Péril»



«Animaux en Péril» partage régulièrement ses dons de nourriture avec le CROH de Bruxelles-Capitale.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tient donc à remercier Jean-Marc Montegnies, directeur de l'association et toute son équipe pour leur aide et leur grande générosité.

N'hésitez pas aussi, à les soutenir!

www.animauxenperil.be ●



Inauguration des «Volières Prince Alexandre de Belgique»

Le Centre de Revalidation Birds Bay, situé au Bois des Rêves à Ottignies, continue son implantation dans le Domaine Provincial du Brabant wallon.

Jean-Claude Beaumont



Claude Bulteau

CROH

Les nouvelles cages de rêve de Birds Bay au Bois des Rêves.

Le 23 novembre 2012, grâce à l'aide financière du Fonds Prince et Princesse Alexandre de Belgique, S.A.R. la Princesse Léa de Belgique a inauguré une volière de 50m² subdivisée en 7 volières. La conception a été confiée

à un «voliériste» professionnel. La volière est simplement déposée sur le sol. Grâce à ce nouvel espace, les oiseaux et les écureuils pourront terminer leur réhabilitation sur le site et partir au fur et à mesure par les portes d'envol.



Claude Bulteau

Vincent Bulteau, Président de Birds Bay, remercie **S.A.R. la Princesse Léa** de Belgique

Ces cages sont malheureusement bien nécessaires car plus de 1.850 animaux ont transité par le centre depuis son déménagement en juillet 2011. Leur survie, ils la doivent aux bénévoles. Ils sont plus de soixante à se relayer, au courant de l'année, encadrés par un permanent, Ludovic Petre qui est Administrateur de la Ligue, assisté par une vétérinaire bénévole, et les chefs d'équipe bénévoles, véritables soigneurs n'ayant rien à envier aux professionnels. ●

Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH*, les CREAVES*, les VOC*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région Bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximiser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

* CROH: Centre de Revalidations pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES: Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC: VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation
Tél. 02 521 28 50 • protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION BRUXELLOISE

- 1** LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
Tél.: 02 521 28 50 • GSM: 0496 261 377
protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION WALLONNE

Province du Brabant Wallon

- 2** Birds Bay, Bois des Rêves,
Allée Buissonnière 1 - 1340 Ottignies-LLN
GSM: 0495 311 421 • 0498 501 421
(de 9h. à 20h.).

- 3** L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval
Tél.: 010 61 75 29

Province de Hainaut

- 4** Clos de l'Olivier, rue du Bourrelier 21
7050 Masnuy-St-Jean
Tél.: 065 23 59 75 • GSM: 0475 67 55 37
- 5** L'Orée, rue basse 31 - 7911 Frasne-lez-Anvaing.
GSM: 0477 17 72 28
- 6** Pierre Patiny, rue Jules Despy 96
6140 Fontaine-l'Evêque • Tél.: 071 52 33 53
(Centre relais)

- 7** Virelles-Nature, rue du Lac 42 - 6461 Virelles
GSM: 0476 94 22 25

Province de Liège

- 8** Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5
4217 Héron • GSM: 0475 96 00 94.

- 9** AVES-Ostkantone, Marleen Thomahsen,
Ländegasse, Mürringen 4 - 4760 Büllingen
Tél.: 080 64 25 66 • GSM: 0497 26 86 24
(Attention: parle que allemand, néerlandais ou anglais.)

- 10** Le Martinet, Baptiste Delcour, Parc Le Forestia,
rue Fond Marie 563 - 4910 Theux/La Reid
Tél.: 0496 76 83 55

- 11** Terril du Gosson, rue Chantraîne - 4420 S'Nicolas
GSM: 0478 57 88 45 • 0495 600 551

Province du Luxembourg

- 12** Alain Watricquant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon
Tél.: 063 22 37 40 • GSM: 0498 23 07 38

- 13** Cécile Bolly, rue du Village 12
6840 Tournay-Neufchâteau • Tél.: 061 27 84 74

- 14** Jeanine Denis, rue du Parc 24 - 6990 Hotton
Tél.: 084 46 70 89 • GSM: 0479 58 59 53

RÉGION FLAMANDE

Province d'Anvers

- 15** Mieke De Wit, Boeyendaal 74
2270 Herenthout • Tél.: 014 51 40 41



16 Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32
2930 Brasschaat
Tél.: 03 664 73 81 • GSM: 0473 48 48 97

Province de Brabant Flamand

17 Marc Van de Voorde, Boeksheide 41
1840 Malderen • Tél.: 052 33 64 10

Province de Flandre Occidentale

18 Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende
Tél.: 059 80 67 66

19 Katrien Werbrouck, Domaine provincial,
Bulskampveld 8 - 8730 Beernem
Tél.: 050 79 09 59

Province de Flandre Orientale

20 Nick De Meulemeester, Liedermeeersweg 14
9820 Merelbeke • Tél.: 09 230 46 46

21 Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht
Tél.: 03 773 34 86 • GSM: 0472 36 51 03

22 Nancy Van Liefveringe, Filip Berlengée,
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen
GSM: 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75.

Province de Limbourg

23 Natuurhulpcentrum, Industrieweg Zuid 2051
3660 Opglabbeek • Tél.: 089 85 49 06

24 Rudy Oyen, Strabroekweg 32
3550 Heusden-Zolder
Tél.: 011 43 70 89 • GSM: 0475 78 85 82

FRANCE

25 Groupement Ornithologique du Refuge Nord
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,
Route Départementale 134
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne
Tél.: 033 3 88 01 48 00

26 L. Larzillière, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11
F - 02500 Hirson • Tél.: 033 3 23 58 39 28.

PAYS-BAS

27 Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD
Zundert, Pays-Bas. Tél. :0031 76 597 41 65



Recueillir • Soigner • Relâcher

CROH

CROH

Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés
de Bruxelles Capitale

JOURNÉES PORTES OUVERTES

25 & 26 MAI 2013 de 10h > 17h

Ce sera l'occasion, de découvrir les activités de notre soigneur D. Hoste et de nos bénévoles.

Ces Portes ouvertes seront accompagnées d'un Concours photos «Au fil de l'eau», d'animations pour les enfants et d'autres stands.

L'argent récolté par la vente de douceurs préparées par nos soins permettra au CROH d'acheter du matériel et des denrées pour ses activités.

Rendez-vous au
43 rue de Veeweyde
1070 Anderlecht

02 521 28 50

protection.oiseaux@birdprotection.be

